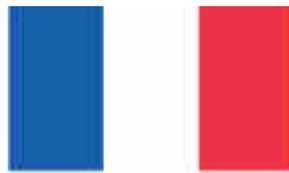


MERRY FISHER 815



MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



JEANNEAU

SPORTS ET LOISIRS

BIENVENUE À BORD

Madame, Monsieur,

Vous venez de prendre livraison de votre nouveau bateau JEANNEAU et nous vous remercions de la confiance témoignée par l'acquisition d'un bateau de notre marque. Toute l'équipe JEANNEAU vous souhaite la bienvenue à bord.

Un JEANNEAU est fait pour durer, chaque bateau fait l'objet de soins attentifs dans les moindres détails, depuis sa conception jusqu'à sa mise à l'eau afin de vous apporter, durant de nombreuses années, les joies que vous en attendez.

Ce manuel a été établi pour vous aider à utiliser votre bateau avec plaisir, confort et sécurité. Il contient les détails du bateau, les équipements fournis ou installés, les systèmes et des indications pour son utilisation et son entretien. Certains des équipements décrits dans ce manuel peuvent être optionnels.

Votre concessionnaire JEANNEAU saura vous conseiller et vous aider pour l'utilisation et l'entretien de votre bateau.

Lisez attentivement ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire et familiarisez vous avec votre bateau avant de l'utiliser.

Mieux vous le connaîtrez et plus vous prendrez de plaisir à sa barre.

La mer est une source d'enseignement. La prudence basée sur une connaissance de ses propres limites et celles de son bateau est l'apanage du marin accompli.

Même lorsque votre bateau y est adapté, les conditions de mer et de vent correspondant aux catégories de conception A, B, C et D peuvent varier, allant de conditions sévères à de fortes tempêtes, sujettes aux dangers de vagues et de fortes rafales anormales et sont par conséquent des conditions dangereuses, dans lesquelles seul un équipage expérimenté, en bonne forme et entraîné, manoeuvrant un bateau bien entretenu, peut naviguer de manière satisfaisante.

Ce guide d'utilisation / manuel propriétaire n'est pas un cours sur la sécurité en navigation ou sur le sens marin. Si c'est votre premier bateau ou si vous changez de type de bateau, lequel ne vous est pas familier, pour votre confort et sécurité, assurez-vous d'obtenir une expérience de prise en main et d'utilisation avant "d'assumer le commandement" du navire. Votre vendeur, votre fédération nautique internationale ou votre yacht club, sera très heureux de vous conseiller les écoles de mer locales ou les instructeurs compétents.

Assurez-vous que les conditions de mer et de vent vont correspondre à la catégorie de votre bateau, et que vous-même et votre équipage êtes capables de manoeuvrer le bateau dans ces conditions.

Consultez toujours une prévision météorologique avant toute sortie en mer.

Conservez ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire dans un endroit sûr et remettez le au nouveau propriétaire lors de la vente de votre bateau.

Il est recommandé de conserver jointes à ce manuel les notices délivrées par les constructeurs des équipements du bateau (accessoires...)

INTRODUCTION

LES USAGERS DU BATEAU SONT AVISÉS QUE :

■ Ce guide d'utilisation / manuel du propriétaire n'est pas un guide d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté, n'hésitez pas à faire appel à votre concessionnaire JEANNEAU.

■ Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées et documentées par des personnes compétentes. Tout changement dans la répartition des masses à bord, (addition d'un radar, modification du mât, changement de moteur, etc...) peuvent affecter la stabilité, l'assiette et les performances de votre bateau.

Les chantiers SPBI ne peuvent être tenus pour responsables des modifications qu'ils n'auraient pas approuvées.

■ Tout l'équipage doit recevoir un équipement approprié.

■ Dans de nombreux pays, un permis de conduire, une autorisation ou une formation sont demandés. Assurez-vous d'avoir cette autorisation légale avant d'utiliser le bateau.

■ Adaptez l'utilisation de votre bateau à son état qui se détériore avec le temps et l'usage.

■ N'importe quel bateau, aussi solide soit-il, peut être sévèrement endommagé s'il est mal utilisé. Cela n'est pas compatible avec une navigation sûre. Ajustez toujours la vitesse et la direction du bateau aux conditions de la mer.

■ Le bateau ne doit pas être chargé au-delà de la charge maximale recommandée par le constructeur, notamment en ce qui concerne le poids total des provisions, des équipements divers non fournis par le constructeur et des personnes à bord.

■ La charge du bateau doit être correctement répartie.

■ La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.

■ En cas de gros temps, les panneaux, coffres et portes doivent être fermés pour minimiser le risque d'entrée d'eau.

■ Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité.

■ L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.

■ La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs ou de la bôme.

■ Si votre bateau est équipé d'un radeau de survie, lisez attentivement son mode d'emploi. Le bateau doit avoir à bord tout le matériel de sécurité approprié (gilets de sauvetages, bouées, harnais, fusées, radeau de survie,...) en fonction de son type et de son homologation, du pays, des conditions météorologiques, etc...

■ L'équipage doit être familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité et les manœuvres de sécurité d'urgence (récupération d'un homme à la mer, remorquage etc.). Les écoles de voile organisent régulièrement des sessions d'entraînement.

■ Toute personne sur le pont doit porter un gilet de sauvetage ou une réserve de flottabilité.

Il convient d'observer les règles de sécurité telles qu'elles sont définies par les règles de route et imposées par la "COLREG".

PLAQUE CONSTRUCTEUR :

Une partie des informations est indiquée sur la plaque du constructeur fixée sur le bateau. Les explications de ces informations sont données dans les chapitres appropriés de ce manuel.

IDENTIFICATION DU BATEAU :

L'identification du bateau se trouve sur le certificat de construction livré avec le bateau et gravé sur le côté arrière tribord du bateau.

Dans un souci constant d'amélioration de leur produit, les chantiers SPBI se réservent le droit d'y apporter toutes modifications de conception, d'aménagement ou d'équipement qu'ils jugeraient nécessaires.

C'est pourquoi, les caractéristiques et les renseignements ne sont pas contractuels, ils peuvent être modifiés sans avis préalable et sans obligation de mise à jour.

Conçu selon les exigences de la norme ISO 10240, ce manuel à vocation générale peut parfois énumérer certains équipements ou accessoires et peut traiter de sujets qui n'entrent pas dans le standard de votre bateau.

Les différentes mises en garde employées tout au long de ce guide se décomposent de la façon suivante.



DANGER

Indique l'existence d'un risque intrinsèque extrême pouvant donner une probabilité élevée de décès ou de blessures graves si des précautions appropriées ne sont pas prises.



AVERTISSEMENT

Indique l'existence d'un risque pouvant entraîner des blessures ou le décès si des précautions appropriées ne sont pas prises.

PRÉCAUTION

Indique un rappel des pratiques de sécurité ou attire l'attention sur des pratiques dangereuses pouvant causer des blessures aux personnes ou des dommages au bateau ou à ses composants.

CONSEIL - RECOMMANDATION

Indique une recommandation ou un conseil pour effectuer les gestes ou manoeuvres appropriés en fonction de l'action envisagée.



HISTORIQUE DES MISES À JOUR

•Indice A.....	06/2008
•Indice B..... Page Sommaire.....	10/2008
•Indice C.....	11/2009

SOMMAIRE

MERRY FISHER 815 FR
Mise à jour 11/2009
Indice C

Code : 085670

Nombre total de pages : 106

INTRODUCTION

Chapitre 1	CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE	Page 7
Chapitre 2	SÉCURITÉ	Page 15
Chapitre 3	COQUE	Page 31
Chapitre 4	PONT	Page 35
Chapitre 5	SYSTÈME DE DIRECTION	Page 45
Chapitre 6	AMÉNAGEMENTS	Page 51
Chapitre 7	EAU ET EAUX NOIRES	Page 57
Chapitre 8	ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES	Page 71
Chapitre 9	MOTORISATION	Page 85
Chapitre 10	MISE À L'EAU	Page 97
Chapitre 11	HIVERNAGE	Page 101

NOTES PERSONNELLES



CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

HOMOLOGATION

CATÉGORIE DE CONCEPTION

VOTRE BATEAU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Longueur hors tout	7,74 m
Longueur hors tout - avec plage de bain.....	8,36 m
Longueur coque.....	7,48 m
Longueur flottaison.....	6,58 m
Largeur hors tout.....	2,99 m
Largeur coque.....	2,99 m
Largeur flottaison	2,57 m
Tirant d'air - Bateau léger.....	2,90 m
Tirant d'eau.....	0,70 m
Déplacement léger	2 745 kg
Déplacement en charge maximale	4 590 kg
Charge maximale recommandée par le constructeur.....	1 845 kg
Comprenant la masse des personnes autorisées à bord (75 kg/165 lbs par adulte), l'approvisionnement, les liquides consommables (eau douce et carburant) contenus dans les réservoirs fixes remplis à leur capacité maximale, les charges additionnelles, les équipements optionnels, le radeau de survie, la marge sur charge.	
Masse totale des liquides (tous réservoirs pleins)	420 kg
Capacité d'eau.....	100 l
Capacité carburant.....	300 l
Capacité froid.....	42 l
Capacité Réservoir à matières fécales	80 l
Puissance maximale recommandée.....	150 kW
Masse maximale motorisation	350 kg
Capacité batteries - Moteur.....	1 x 110 Ah
Capacité batteries - Servitudes.....	1 x 110 Ah
Cabines.....	1
Capacité couchage	4

NOTA : Les capacités indiquées sont maximales (options comprises).

Architecte..... Bureau d'Etudes JEANNEAU - Garroni Design



Le moteur est le moyen principal de propulsion du MERRY FISHER 815.



HOMOLOGATION

Catégorie CE	Personnes Maximum
C	8 personnes
D	8 personnes

CATÉGORIE DE CONCEPTION

Catégorie de conception	Force du vent (échelle de Beaufort)	Hauteur significative de vague à considérer (en mètres H 1/3)
Bateaux conçus pour la navigation : A - "En haute mer" B - "Au large" C - "A proximité de la côte" D - "En eaux abritées"	Plus de 8 Jusqu'à 8 compris Jusqu'à 6 compris Jusqu'à 4 compris	Plus de 4 Jusqu'à 4 compris Jusqu'à 2 compris Jusqu'à 0,3 compris

Le modèle MERRY FISHER 815 est conforme à la directive 2003/44/CE.

CATÉGORIE A

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents pouvant dépasser la force 8 Beaufort et dans des vagues de hauteur significative de 4 et plus, et dans une large mesure auto-suffisants. Les conditions anormales telles que les ouragans sont exclues.

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des grandes traversées, par exemple à travers les océans, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques.

CATÉGORIE B

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 8 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à 4).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des navigations au large, ou à proximité de côtes, lorsque l'on n'est pas protégé du vent et des vagues sur plusieurs centaines de milles nautiques. Ces conditions peuvent également se rencontrer dans des mers intérieures de taille suffisante pour pouvoir donner la hauteur de vague en question.

CATÉGORIE C

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 6 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues de hauteur significative inférieur ou égale à 2).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures exposées, dans des estuaires et dans des eaux côtières avec des conditions de temps modérées.

CATÉGORIE D

Ce bateau est conçu pour naviguer dans des vents ne dépassant pas la force 4 Beaufort et dans les vagues correspondantes (vagues occasionnelles de 0,5 de hauteur au maximum).

De telles conditions peuvent se rencontrer dans des eaux intérieures abritées et dans des eaux côtières par beau temps.

Note :

La hauteur significative de vague est la hauteur moyenne du tiers supérieur des vagues, qui correspond approximativement à la hauteur de vague estimée par un observateur expérimenté. Certaines vagues auront une hauteur double de cette valeur.

VOTRE BATEAU



Version

NOM DU BATEAU

NOM DU PROPRIÉTAIRE

ADRESSE

N° DE COQUE

N° DE SÉRIE

N° D'IMMATRICULATION

DATE DE LIVRAISON

N° DE CLÉ DE L'ENTRÉE

MARQUE DU MOTEUR

N° DE SÉRIE MOTEUR

N° DE CLÉ MOTEUR

CARACTÉRISTIQUES ET GARANTIE

Votre agent



JEANNEAU (Établissement de la société SPBI)
BP 529 - 85505 LES HERBIERS cedex - FRANCE
Tel. (33) 02 51 64 20 20 - Fax (33) 02 51 67 37 65
Internet : [http://www.jeanneau.com\(fr\)](http://www.jeanneau.com(fr)).



CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Article 1

À la livraison du bateau, les parties signent le certificat de livraison remis par JEANNEAU à cet effet, qui vaut accord de conformité de la part de l'acheteur-utilisateur.

La réception du bateau par l'acheteur-utilisateur faite sans réserve, vaut acceptation de l'état apparent du bateau en application des dispositions de l'article 1642 du Code Civil.

La mise en jeu de la garantie ne pourra être demandée que sous réserve :

- du retour au service Après-Vente de JEANNEAU du volet du certificat de livraison et du coupon de garantie, lui revenant,
- de l'accomplissement des contrôles et révisions prescrits par JEANNEAU, étant précisé que les éventuels frais tels que de manutentions, de transports, de stationnement, de convoyage, engagés pour la réalisation de ces opérations demeurent à la charge exclusive de l'acheteur-utilisateur.

Article 2

La garantie est valable 24 mois à dater du jour de la livraison du bateau au premier acheteur-utilisateur, et est strictement limitée, au choix du constructeur, au remplacement ou à la réparation gratuite de toutes les pièces reconnues défectueuses par les services techniques de ce dernier, et ce, sans indemnité d'aucune sorte.

Pour les organes et accessoires qui portent visiblement la marque d'un autre fournisseur, la garantie est limitée à la garantie offerte par ce fournisseur.

Article 3

À l'exception des prototypes, des bateaux RIGIFLEX, des bateaux exploités à titre professionnel ou spécialement conçus et/ou équipés pour la course, qui ne bénéficient d'aucune autre garantie contractuelle que celle précisée à l'article 2 ci-dessus, la structure de la coque, du pont et de la liaison entre ces éléments et celle de la quille à la coque, est garantie, contre tous vices de fabrication reconnus par les services techniques de JEANNEAU, pendant une durée de 5 ans pour les voiliers monocoques et de 3 ans pour les bateaux à moteur et les voiliers multicoques.

Toutefois, tout événement portant atteinte à la structure et ne résultant pas d'un vice de fabrication garantie, qui aurait donné lieu ou non à réparation de la coque ou du pont, emporte annulation sans préjudice et sans délai de cette garantie.

Le délai commence à courir à partir de la première mise en service du bateau et au plus tard du dernier jour de l'année de son millésime, soit le 31 août de ladite année.

Cette garantie est strictement limitée à la réparation gratuite des vices de fabrication en nos usines ou par un atelier ou chantier habilité par nous et ce sans indemnité d'aucune sorte.



Article 4

Sont notamment exclus de la garantie précisée aux articles 1 et 2 ci-dessus :

- Les frais de transport du bateau et de toute pièce ainsi que les frais et/ou dommages éventuels consécutifs à l'impossibilité d'utilisation du bateau et/ou du matériel, qui sont à la charge de l'acheteur,
- Les détériorations ou avaries énumérées ci-après ainsi que leurs conséquences :
 - L'usure normale,
 - Les fissures, craquelures ou décoloration du gel-coat,
 - Les dommages résultant :
 - de transformations et modifications, ou réparations même partielles effectuées en dehors d'ateliers que nous avons habilités,
 - de l'inobservation des préconisations d'entretien précisées au livret remis avec le bateau, ou des règles de l'art,
 - d'une mauvaise utilisation, notamment d'un usage négligent, imprudent, abusif ou anormal,
 - de la participation à des compétitions,
 - de négligences quant à la prise de mesures conservatoires qui s'imposent,
 - d'un accident ou sinistre tel que notamment explosion, incendie, inondation, tempête, foudre, transport, émeute, vol, heurt,
 - de conditions de stockage ou de transport inadaptées.

Article 5

La mise en jeu de la garantie prolonge le délai de garantie pendant une période égale à celle nécessaire à la réalisation des seuls travaux effectués sous garantie, à la condition toutefois que lesdits travaux requièrent inévitablement une immobilisation du bateau d'au moins 7 jours consécutifs.

Article 6

Pour bénéficier de la garantie définie ci-dessus, l'acheteur-utilisateur devra présenter dûment remplis le certificat de livraison du bateau et le document de garantie chaque fois qu'il demandera à en bénéficier et, à peine de forclusion, notifier par écrit à son concessionnaire-vendeur, le défaut ou le vice, d'une manière précise et motivée dans un délai de 15 jours à compter de sa découverte.

Le concessionnaire-vendeur doit informer le constructeur dans un délai de 8 jours à compter de sa réception, de la réclamation de l'acheteur-utilisateur, sous peine de devoir supporter les conséquences résultant de son retard.

Article 7

Les concessionnaires, agents ou revendeurs de JEANNEAU n'ont pas qualité pour modifier la garantie ci-dessus mais peuvent, pour leur propre compte et sous leur seule responsabilité, accorder d'éventuelles garanties supplémentaires qui ne peuvent en aucune manière engager le constructeur.



SÉCURITÉ

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CIRCUIT GAZ

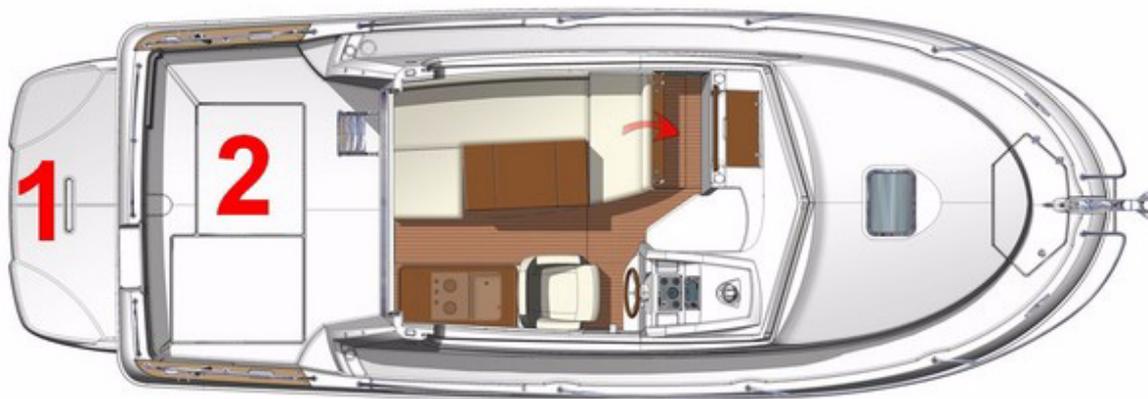
PRÉCONISATIONS GAZ

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

ASSÈCHEMENT

BARRE FRANCHE DE SECOURS

ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



Échelle de bain (moyen de remonter à bord) Repère 1
Emplacement radeau de survie (non fourni) Repère 2

ÉCHELLE DE BAIN Repère 1	RADEAU DE SURVIE Repère 2
	

INFORMATIONS GÉNÉRALES



RISQUES

Les risques principaux sont liés :

- Au circuit de gaz.
- Au système électrique.
- A la manoeuvre du navire.
- A la motorisation.

Veillez consulter les paragraphes qui s'y réfèrent.

DANGER



- Les fuites ou les vapeurs de carburant constituent un risque d'incendie et d'explosion.
- Aérer longuement le compartiment moteur avant de démarrer le moteur.
- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif. Se reporter au chapitre Électricité.

AVERTISSEMENT

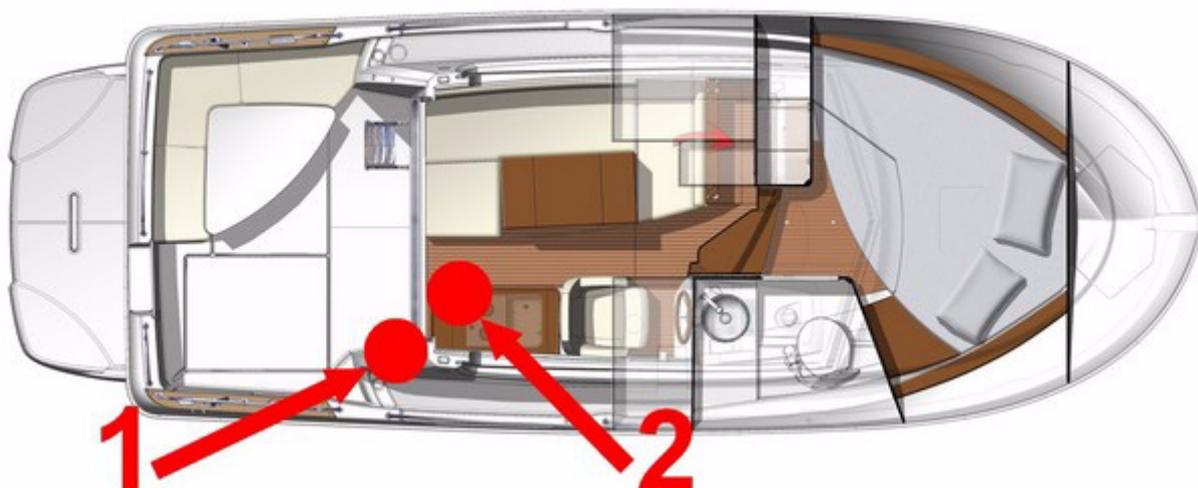


- Avant chaque départ, faire l'inventaire des équipements de sécurité obligatoires.
- Ne pas dépasser le nombre de personnes indiquées dans le chapitre "Caractéristiques".
- Le poids total des personnes et de l'équipement ne doit jamais dépasser la charge maximale recommandée par le constructeur.
- Utiliser les places assises prévues à cet effet.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pendant la navigation, ne jamais cadenasser ou fermer à clé le coffre du radeau.
- Avant de prendre le départ, lire attentivement la procédure de mise à l'eau indiquée sur le radeau.
- Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris la baie coulissante par gros temps).
- Ne rien stocker sous les planchers.
- Fixer soigneusement les éléments mobiles lorsque le bateau est en route.

CIRCUIT GAZ



Coffre Bouteille de gaz (Repère 1)



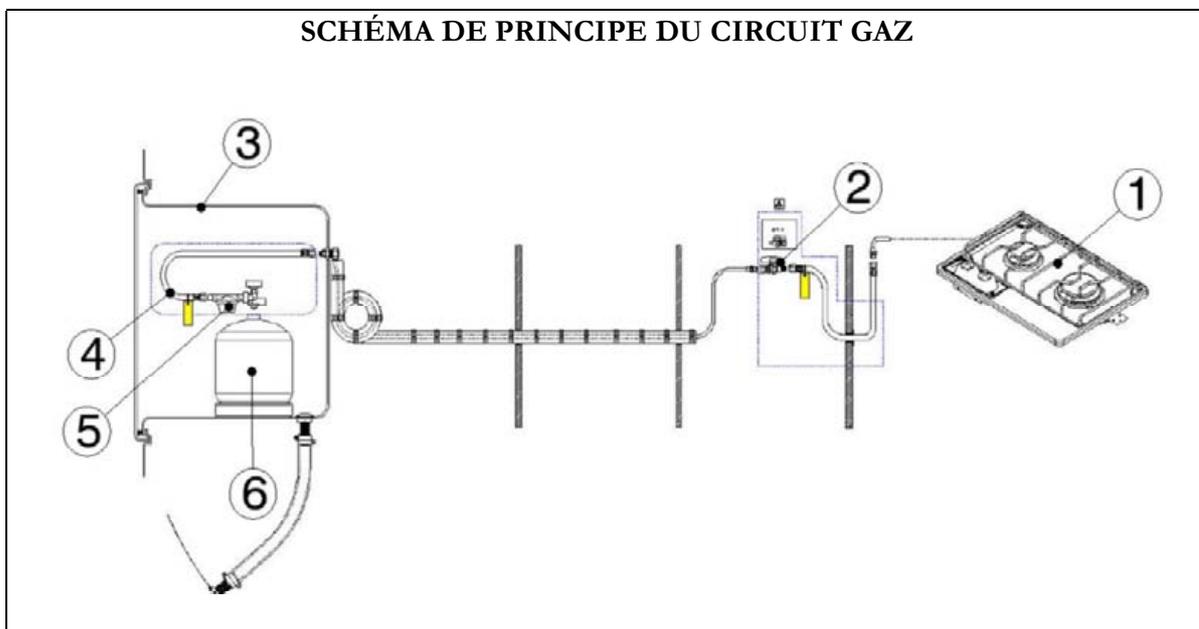
La vanne se situe sous le meuble cuisine (Repère 2)



AVERTISSEMENT



- Pour toutes les consignes relative au gaz : Se reporter au chapitre 2, «Sécurité».
- Ne pas utiliser de solution contenant de l'ammoniaque.
- Ne jamais utiliser de flamme pour détecter les fuites.
- Ne pas fumer, ne pas utiliser de flamme nue pendant le remplacement de la bouteille de gaz.



REP	Désignation
1	Plaque de cuisson
2	Robinet Plaque de cuisson
3	Boîte à gaz
4	Circuit gaz
5	Détendeur
6	Bouteille de gaz

PRÉCONISATIONS GAZ



SÉCURITÉ

Type de bouteille : "Camping-Gaz" (butane, pression de service 10 kg/cm², ou selon la norme en vigueur dans votre pays).

Fermer les vannes sur le circuit et sur la bouteille quand les appareils ne sont pas utilisés. Fermer les vannes avant tout changement de bouteille et immédiatement en cas d'urgence.

Ne jamais laisser un appareil en fonctionnement sans surveillance. Ne pas installer de matériaux inflammables au-dessus du réchaud (rideaux, papiers, serviettes etc.).

S'assurer que les vannes des appareils sont fermées avant d'ouvrir la vanne de la bouteille ou celle de la tuyauterie.

En cas d'odeur de gaz ou d'extinction accidentelle des flammes (malgré la coupure automatique de l'arrivée de gaz en cas d'extinction de la flamme) fermer les vannes des appareils. Créer un courant d'air pour évacuer les gaz résiduels. Rechercher l'origine du problème.

Tester régulièrement le système de gaz afin de détecter d'éventuelles fuites.

Vérifier toutes les connexions en utilisant une solution savonneuse ou solution de détergent, en fermant les vannes des appareils et en ouvrant la vanne de la bouteille.

Si une fuite est détectée, fermer la vanne de la bouteille et réparer avant toute nouvelle utilisation.

Les appareils consomment l'oxygène de la cabine et rejettent des produits de combustion. Ventiler le bateau pendant l'utilisation des appareils.

Ne pas obstruer les ouvertures de ventilation et laisser au moins la porte ouverte. Ne pas utiliser le four ou le réchaud comme chauffage d'appoint.

Verrouiller le réchaud four hors utilisation pour éviter la détérioration des tuyaux en navigation.

Ne jamais gêner l'accès rapide aux composants du circuit de gaz. Maintenir les bouteilles vides déconnectées et leurs vannes fermées.

Maintenir les protections, couvercles, capots et bouchons en place.

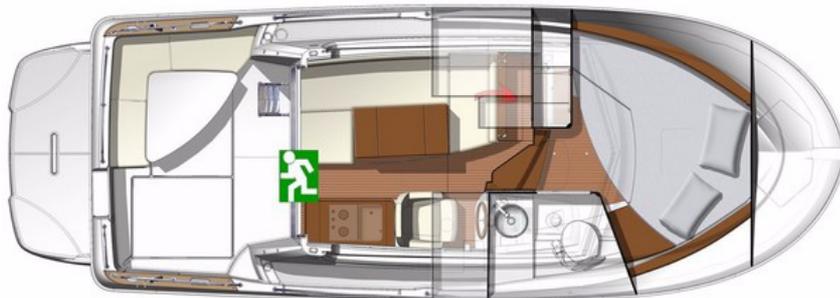
Ne pas utiliser le compartiment de la bouteille de gaz pour le rangement d'équipement. Utiliser uniquement le compartiment qui leur est imparti pour stocker les bouteilles de gaz.

Contrôler régulièrement et remplacer les tuyaux souples reliant la bouteille à une extrémité du circuit et le réchaud à l'autre, en fonction des normes et des règlements en vigueur dans votre pays.

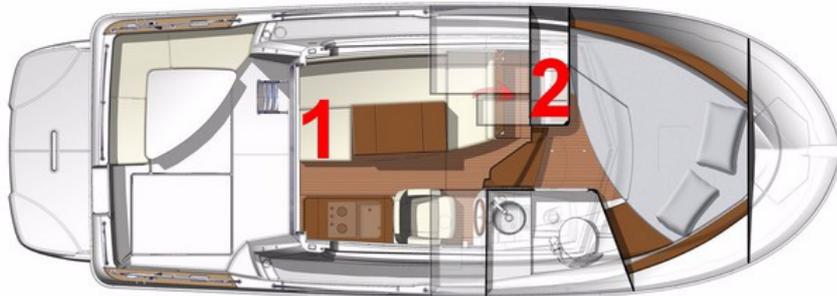
CONSEIL - RECOMMANDATION

- Fermer l'arrivée de gaz à la bouteille et aussi le robinet du réchaud.
- Lors du démontage de la bouteille, recapuchonner la partie filetée du détendeur (pour éviter la corrosion).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 13.

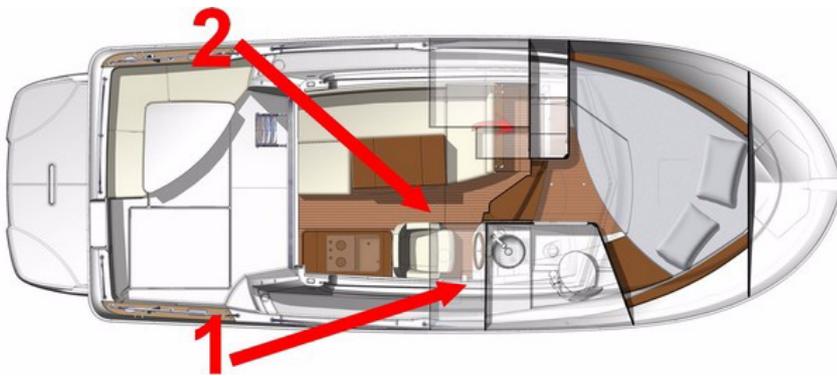
PLAN ÉVACUATION DE SECOURS ET EMPLACEMENT EXTINCTEURS



Issues de secours en cas d'incendie :
-Baie coulissante



Emplacement conseillé des extincteurs portatifs (non fournis) :
1. Carré
2. Cabine avant



Emplacement de l'extincteur fixe (fourni)
1. Commande à distance Extincteur fixe
2. Extincteur fixe



Repère 1



Repère 2



Contrôler régulièrement et remplacer les tuyaux souples reliant la bouteille à une extrémité du circuit et le réchaud à l'autre, en fonction des normes et des règlements en vigueur dans votre pays.

Faire attention à ne pas détériorer le filetage de la bouteille sur lequel se monte le détendeur. Vérifier l'état du détendeur tous les ans et le changer si nécessaire. Utiliser des détendeurs identiques à ceux installés.

Faire effectuer les réparations par une personne compétente.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Il est de la responsabilité du propriétaire ou du chef de bord de :

- Faire vérifier les extincteurs conformément aux prescriptions indiquées.
- Remplacer les extincteurs par d'autres de caractéristiques équivalentes (capacité et résistance au feu équivalentes), si les extincteurs sont expirés ou déchargés.
- Informer l'équipage de :
 - la position et le fonctionnement des extincteurs,
 - La position de l'orifice de décharge dans le compartiment moteur,
 - La position des issues de secours.
- S'assurer que les extincteurs sont accessibles quand le bateau est occupé.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.

Garder les fonds propres. Vérifier qu'il n'y ait pas de présence de vapeur de fuel ou de gaz à intervalles réguliers.

Ne pas entreposer de matériaux combustibles dans le compartiment moteur.

Si des matériaux non combustibles sont entreposés dans le compartiment moteur, ils doivent être assurés afin de ne pas risquer de tomber sur la machinerie et ne doivent obstruer ni l'accès vers le compartiment moteur ni sa sortie.

Fixer toujours les rideaux en position ouverte lors de l'utilisation de la gazinière.

Les sorties autres que les portes ou panneaux de la descente principale équipés d'échelles installées en permanence sont identifiées à l'aide d'un symbole.



AVERTISSEMENT

- Prévoir un extincteur à portée de main en cas de reprise de feu.
- Le matériel de lutte contre l'incendie (extincteurs portatifs, couverture anti-feu et seaux) doit impérativement être accessible en permanence et immédiatement.



EXTINCTEURS

Les extincteurs font partie de l'équipement obligatoire.

Un extincteur ou une couverture anti-feu doit être placé à moins de 2 m de tout appareil à flamme.

Des extincteurs doivent se situer à moins de 5 m de toutes couchettes.

Un extincteur doit se trouver à moins de 1 m du poste de barre.

Les extincteurs doivent être à poste (voir plan "Emplacement extincteurs").

Extincteur, à l'unité, capacité mini 5 A/34 B.

Pour le MERRY FISHER 815 : 10 A/64 B (2 extincteurs de cette capacité minimum).

DANGER



- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu ou alternatif (Se reporter au chapitre Électricité).
- Pour permettre le fonctionnement des extincteurs fixes, il est impératif d'enlever une fois pour toutes la goupille de sécurité qui se trouve sur chaque extincteur.

AVERTISSEMENT



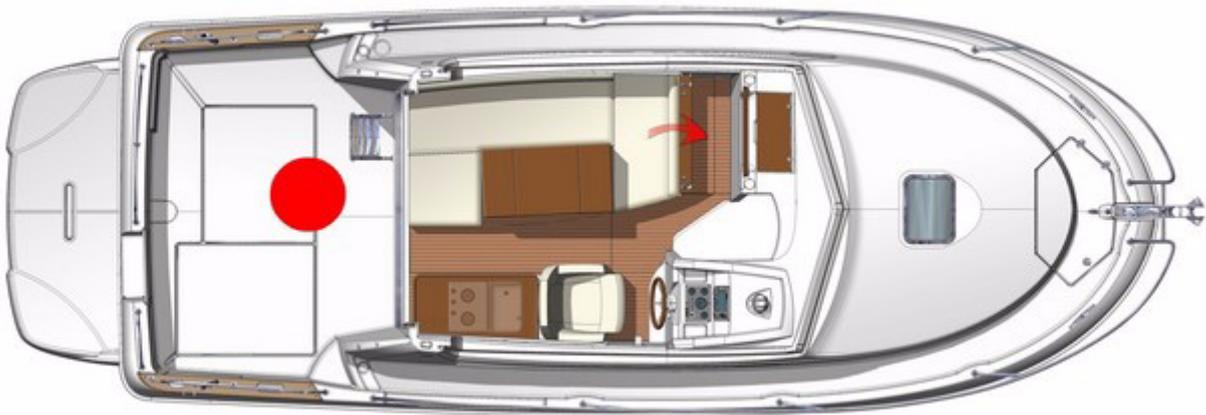
- Ne pas obstruer les passages vers les issues de secours.
- Ne pas obstruer les commandes de sécurité (vannes de fuel, vannes de gaz, interrupteurs électriques).
- Ne pas obstruer des extincteurs placés dans des équipets.
- Ne pas laisser le navire inoccupé avec un réchaud ou un chauffage allumé.
- Ne pas utiliser des lampes à gaz dans le navire.
- Ne pas modifier les systèmes du navire (électrique, gaz ou carburant).
- Ne pas remplir un réservoir ou changer une bouteille de gaz pendant le fonctionnement d'un moteur, un réchaud ou chauffage.
- Ne pas fumer en manipulant des carburants ou du gaz.

AVERTISSEMENT



- N'utiliser les extincteurs au **CO²** que pour combattre les **feux électriques**.
- Évacuer la zone immédiatement après la décharge pour éviter l'asphyxie.
- Aérer avant d'entrer.

VANNE D'ALIMENTATION - CARBURANT



Implantation - Sur le réservoir

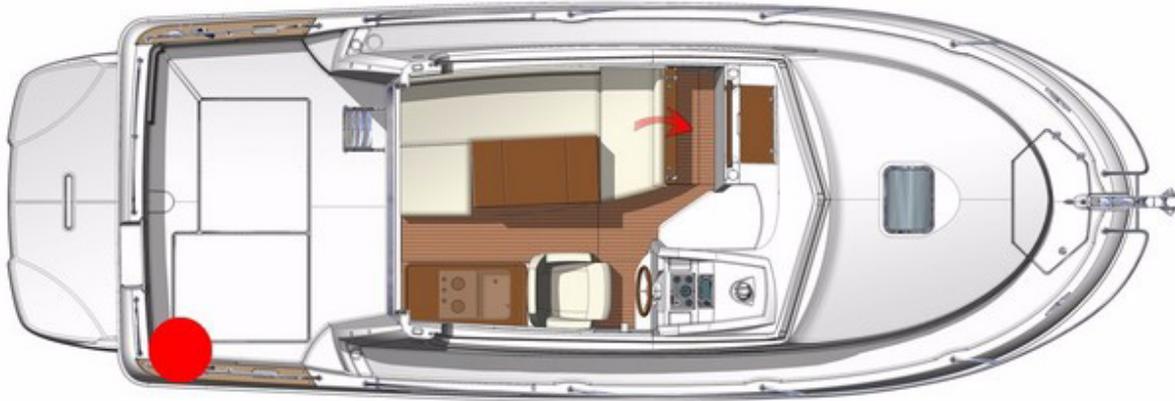


PROCÉDURE À APPLIQUER EN CAS D'INCENDIE MOTEUR :

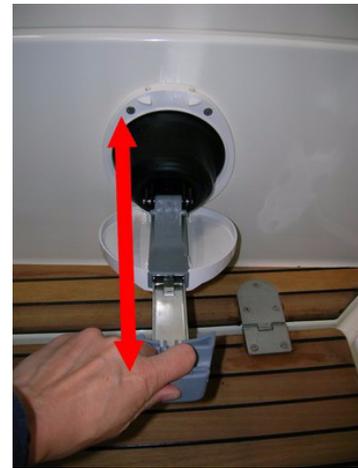
- Arrêter le moteur.
- Couper l'alimentation électrique et l'alimentation en carburant..
- Actionner la tirette de commande à distance de l'extincteur.
- Attendre.
- Ouvrir les panneaux d'accès pour procéder aux réparations.

SÉCURITÉ

POMPE DE CALE MANUELLE



Implantation



Fonctionnement

Capacité : 40,5 litres / minute

AVERTISSEMENT



- Le système de pompe de cale n'est pas conçu pour assurer la flottabilité du bateau en cas d'avarie.
- Le système de pompe de cale est destiné à vider l'eau provenant d'embruns ou de fuites, mais absolument pas d'une brèche dans la coque résultant d'une avarie.
- Ne pas laisser les pompes tourner à vide, car cela risque de les détériorer.
- L'eau des cales doit être maintenue à son minimum.
- Vérifier à intervalle régulier le fonctionnement de chaque pompe de cale.

ASSÈCHEMENT



PROCÉDURE À SUIVRE

- Mettre sous tension la pompe de cale électrique.
- En cas de besoin, actionner la pompe manuelle.
- Déterminer la nature de la fuite en goûtant l'eau, et en tirer les conséquences quant à la démarche à adopter :
 - eau douce = fuite réservoir.
 - eau de mer = voie d'eau extérieure.

POMPE DE CALE ÉLECTRIQUE



Implantation : sur la planche plomberie.

La mise sous tension de la pompe de cale électrique s'effectue au tableau de bord.

Fonctionnement :

Les pompes de cale électriques sont reliées au circuit servitudes 12V. Pour permettre leur fonctionnement, il est nécessaire de mettre sous tension le circuit 12V en actionnant les coupe batteries.

Capacité : 15 litres / minute.

POMPE DE CALE MANUELLE

Implantation : dans le cockpit.

Le bras de manoeuvre de la pompe doit rester accessible en toute circonstance.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- Nettoyer les points ou crépines d'aspiration des pompes des débris qui pourraient les obstruer. Si les cloisons étanches isolant les pics avant et arrière sont munies de vannes, celles-ci doivent être maintenues fermées en temps normal et ouvertes uniquement pour vidanger l'eau dans la cale principale.

SÉCURITÉ

BARRE FRANCHE DE SECOURS

La barre franche de secours est située dans un coffre arrière et doit rester facilement accessible.

Pour la mise en oeuvre de la barre franche :

- Dévisser à l'aide d'une manivelle de winch le nable de barre franche situé à l'arrière du cockpit.
- Engager la barre franche dans la mèche du safran en s'assurant qu'elle est bien emboîtée dans le carré.
- Si le pilote automatique est connecté et qu'il fonctionne après l'avarie de barre, utilisez-le.
- Déconnecter tous les appareils reliés à la mèche de safran pour utiliser la barre de secours.



Implantation - Dans coffre de cockpit



Utilisation barre franche de secours



Vanne By pass - Local technique Tribord

Coupe l'alimentation hydraulique du circuit de direction

A fermer uniquement et impérativement lors de l'utilisation de la barre franche de secours



COQUE

ENTRETIEN DE LA COQUE

CARÉNAGE

CARÉNAGE



SURFACE IMMERGÉE : 20 M²

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Il est nécessaire de se rapprocher de votre concessionnaire en ce qui concerne les réparations de gel-coat.

PRÉCAUTION

- Lors de l'application de l'anti-fouling, ne pas recouvrir les capteurs d'instrumentation électronique, ni les anodes.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lors du carénage, vérifier les anodes sur les embases moteur.
- Voir chapitre "Motorisation".

ENTRETIEN DE LA COQUE



Les matériaux et les équipements de votre bateau ont été sélectionnés pour leur niveau de qualité et leurs performances, mais aussi pour leur facilité d'entretien. Il conviendra néanmoins d'assurer un minimum d'entretien pour protéger votre bateau des agressions extérieures (sel, soleil, électrolyse etc.).

Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs. Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

COQUE

CARÉNAGE

La carène de votre bateau devra être recouverte d'une peinture anti-fouling qui empêchera la végétation marine d'y adhérer.

La nature de l'eau où évolue le bateau déterminera le choix de l'anti-fouling ainsi que la fréquence de carénages. N'hésitez pas à prendre conseil auprès de vos professionnels.

Se reporter au chapitre 12 pour les procédures de mise à l'eau.

Avant l'application de l'anti-fouling, ne jamais :

- Faire de sablage.
- Employer des solvants autres que l'alcool éthylique.
- Utiliser de détergents sous pression.
- Utiliser des grattoirs.
- Effectuer des ponçages autres que par une légère abrasion à la main avec un papier à l'eau de grain 400 ou plus (lors de la première application).

Si un nettoyage de l'anti-fouling doit se faire au jet à haute pression :

- La température de l'eau sera maximum de 15 °C.
- La pression maximale du jet sera de 150 bars.
- La distance minimale entre la buse et la coque sera de 10 centimètres.

Respectez scrupuleusement les préconisations du fournisseur lors de l'application de l'anti-fouling.

Toutes ces opérations de carénage pourront être effectuées par votre concessionnaire.



PONT

NAVIGATION

STABILITÉ

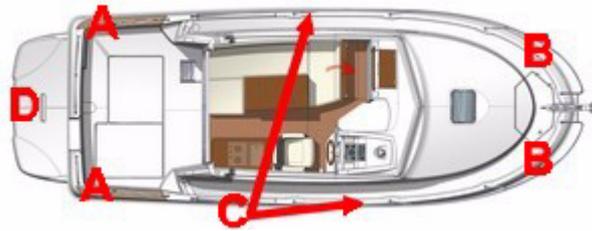
PRÉVENTION DES CHUTES PAR DESSUS BORD

AMARRAGE

REMORQUAGE

MOUILLAGE

ENTRETIEN DU PONT



- A. Taquets d'amarrage Arrière - pour remorquer
- B. Taquets d'amarrage Avant
- C. Lignes de vie (non fournies) - à fixer sur les taquets
- D. Échelle de bain (moyen de remonter à bord)



AVERTISSEMENT

La fermeture brutale d'un coffre due à un coup de vent ou à un mouvement du bateau peut générer des blessures.

CONSEIL - RECOMMANDATION

Fermer les panneaux de pont et les hublots avant chaque sortie (y compris la baie coulissante par gros temps).

STABILITÉ

Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement. Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

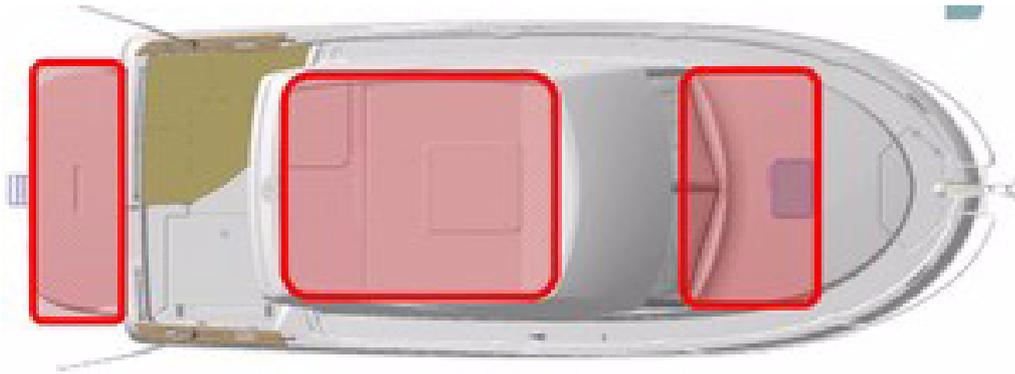
- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.

PRÉVENTION DES CHUTES PAR DESSUS BORD



- Certains bateaux sont équipés d'échelle de bain escamotable. L'échelle de bain doit être à poste dès que vous êtes à bord.
- Les parties du pont qui ne doivent pas être utilisées en navigation sont indiquées sur le schéma ci-dessous :
 - Plage arrière
 - Flying bridge
 - Roof

PONT



Ouverture / Fermeture Baie coulissante



Blocage de la baie -
A maintenir fermée en navigation



Accès Cockpit -
A maintenir fermée en navigation



Accès Cockpit -
ouvert



Porte canne



Accès Fly



Coffre amovible cockpit



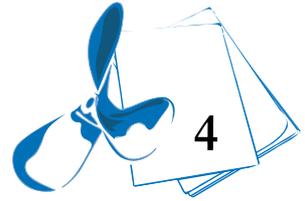
Matereau



AVERTISSEMENT

Le matereau sert uniquement à supporter le feu de mouillage.
Toute autre utilisation est interdite et dangereuse.

AMARRAGE



Pour les manoeuvres d'amarrage, le bateau doit disposer d'aussières en quantité et dimensions suffisantes et adaptées à l'environnement.

- Manoeuvrer toujours au moteur.
- Tenir compte du courant et du vent pour les manoeuvres.
- Protéger au maximum le bateau avec des pare battages de bonnes dimensions.
- Conserver toujours les amarres claires et à poste.
- Manoeuvrer à vitesse réduite.
- Faire passer les aussières dans les chaumards prévus à cet effet (voir photo).



PONT

APRÈS L'AMARRAGE

- Protéger les aussières du ragage à l'aide de fourreaux plastique.
- Tenir compte le cas échéant des variations de hauteur d'eau.

DANGER



- Porter son gilet de sauvetage.
- Par gros temps, porter son harnais de sécurité et s'attacher au bateau.
- En navigation, fermer la ou les portes de filières.
- Ne pas chercher à arrêter le bateau à l'aide du pied, de la main, d'une gaffe ou toute autre partie du corps.

REMORQUAGE

REMORQUEUR

- Effectuer les remorquages à vitesse réduite et en évitant les à-coups.
- Rester particulièrement vigilant lors des envois ou des réceptions de bout de remorquage (risque de prise de bout dans l'hélice).

NOTA : La stabilité peut être réduite lorsqu'on remorque un bateau.

REMORQUÉ

Rester à la barre en veillant à ne pas s'écarter du sillage du remorqueur.

Un remorquage inapproprié peut endommager votre bateau, ne pas remorquer à une vitesse supérieure à 6 noeuds.

PONT GUINDEAU ÉLECTRIQUE - DISJONCTEUR

IMPLANTATION



1. Manivelle
2. Guindeau 12V - 700 W
3. Barbotin - 08 mm
4. Bloqueur d'ancre - à utiliser impérativement en navigation ancre à poste
5. Télécommande
6. Taquet - Étalingle
7. Davier
8. Ouverture Baille à mouillage

Disjoncteur 80A - Sous la descente



Relais de fonctionnement - Cabine avant



FONCTIONNEMENT

Localisation des coupe-batteries -
Marche descente

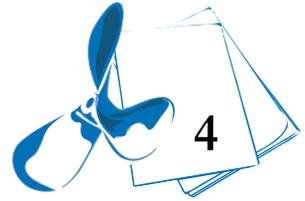


Relais autorisation de fonctionnement -
Derrière la timonerie



- Le guindeau fonctionne sur la batterie servitudes.
Le moteur du bateau doit être en route. Coupe-batteries à enclencher :
1. Positif Servitudes
 2. Positif Moteur
 3. Négatif commun

MOUILLAGE



En règle générale, mouiller au minimum 3 fois la profondeur d'eau.

MOUILLAGE SANS GUINDEAU

- Mettre le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Laisser filer la chaîne en reculant lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.

MOUILLAGE AU GUINDEAU ÉLECTRIQUE

- Mettre le moteur du bateau en marche.
- Contrôler la mise sous tension électrique du guindeau (coupe batterie, disjoncteur).
- Utiliser la télécommande pour actionner le guindeau en position descente. Laisser descendre la chaîne en maintenant le bouton descente de la télécommande enfoncé.
- Laisser descendre la chaîne en reculant le plus droit possible et lentement.
- Une fois l'ancre crochée, l'assurer par une marche arrière modérée.
- Assurer le câblot ou la chaîne sur le taquet.

PONT

PRÉCAUTION

- Avant d'établir un mouillage, vérifier la profondeur, la force du courant et la nature des fonds marins.
- Les manoeuvres de mouillage au guindeau électrique ne peuvent s'effectuer que moteur en marche.

AVERTISSEMENT



Les manoeuvres au guindeau sont dangereuses :

- Tenir en permanence la ligne de mouillage claire et sans encombre.
- Effectuer les manoeuvres prudemment, avec des gants et toujours chaussé.
- Si votre bateau est équipé de l'option double commande, s'assurer de n'utiliser **qu'une seule** commande à la fois.

MOUILLAGE À MAIN À L'AIDE D'UN GUINDEAU MÉCANIQUE

- Desserrer le frein du guindeau à l'aide de la manivelle située dans le puits à chaîne pour permettre au barbotin de tourner librement et de libérer l'ancre de la ferrure d'étrave
- Resserrer le frein et laisser pendre l'ancre jusqu'à l'endroit du mouillage.
- Amener le bateau bout au vent et sans vitesse.
- Desserrer le frein et laisser filer la chaîne lentement.
- Contrôler la vitesse de descente de l'ancre avec le frein.
- Une fois l'ancre crochée, resserrer le frein et assurer le câblot sur le taquet.

REMONTÉE DU MOUILLAGE

- Serrer le frein du barbotin.
- Vérifier que la chaîne est en position sur le barbotin.
- Remonter lentement, au moteur, sur l'ancre (ne pas se servir du guindeau pour treuiller le bateau).
- Remonter complètement la ligne de mouillage.
- Contrôler visuellement les derniers mètres jusqu'au contact de l'ancre avec le davier.
- Pour un simple changement de mouillage, vérifier la position de l'ancre sur la ferrure d'étrave.
- Pour la navigation, ranger l'ancre dans le puits à chaîne ou sécuriser l'ancre sur son davier.
- Pour les guindeaux électriques, couper l'alimentation sitôt le mouillage remonté.

MOUILLAGE ARRIÈRE

Les manoeuvres de mouillage arrière s'effectuent moteur débrayé.

- Amarrer le câblot sur le taquet d'amarrage à la longueur souhaitée.
- Laisser filer le mouillage lentement.
- Prendre garde de ne pas endommager l'hélice ou l'arbre moteur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Rincer le guindeau et la ligne de mouillage à l'eau douce après chaque sortie en mer.
- Se reporter à la notice du constructeur pour l'entretien de début ou de fin de saison du guindeau.
- Surveiller le rayon d'évitement une fois le bateau mouillé.

ENTRETIEN DU PONT



Nettoyer votre bateau à terre de préférence.

Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.

Ne pas utiliser de solvants ou d'agents détergents agressifs (Se reporter au chapitre 3 "Coque").

Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.

Brosser régulièrement le pont à l'aide d'un dégraissant-shampooing et à l'eau douce.

ACCASTILLAGE

- Rincer abondamment à l'eau douce tous vos équipements.
- Rincer abondamment et fréquemment les poulies et réas à l'eau claire.
- Nettoyer et polir avec le "Rénovateur chrome et inox Jeanneau" (fourni dans la valise d'entretien) les aciers inoxydables qui présentent des petites piqûres ou alvéoles d'oxydation

BOISERIES EXTÉRIEURES

Nettoyer régulièrement les boiseries à l'eau douce et à l'aide d'une éponge (si besoin, ajouter un savon non agressif).

PLEXIGLAS

- Rincer le plexiglas à l'eau douce.
- Utiliser une pâte à polir pour les rayures fines.
- Consulter votre concessionnaire pour les rayures profondes.

SELLERIE EXTÉRIEURE

Rentrer la sellerie amovible (nettoyée à l'eau savonneuse puis séchée) lorsque le bateau est inoccupé.

INOX

Un inox n'est pas inaltérable et demande un minimum d'entretien :

- Privilégier des outils chromés pour toute manipulation sur l'inox.
- Reconstituer régulièrement le film protecteur avec une pâte à passiver (consulter votre concessionnaire).

PRÉCAUTION

- Consulter la capitainerie pour prendre connaissance des conditions d'utilisation de l'eau et de l'aire d'entretien pour nettoyer votre bateau.
- Ne pas utiliser de solvant, alcool, acétone sur le plexiglas.

CONSEIL - RECOMMANDATION

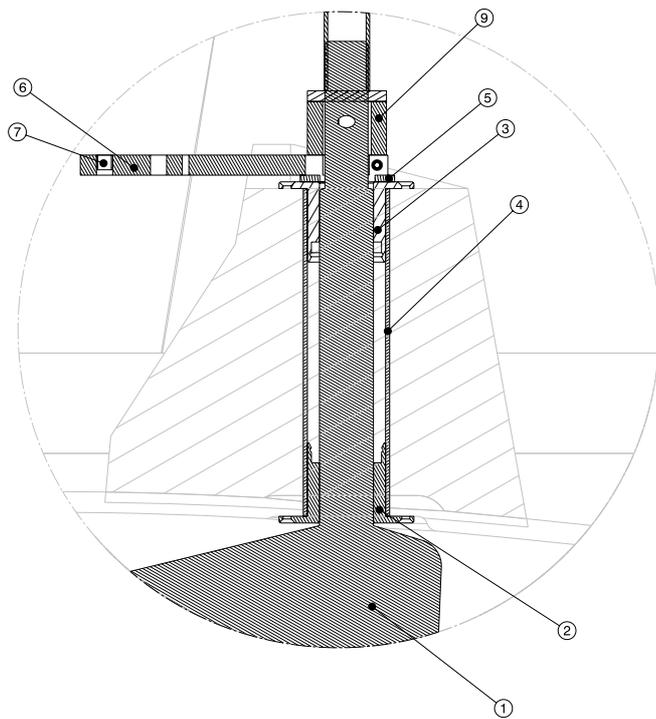
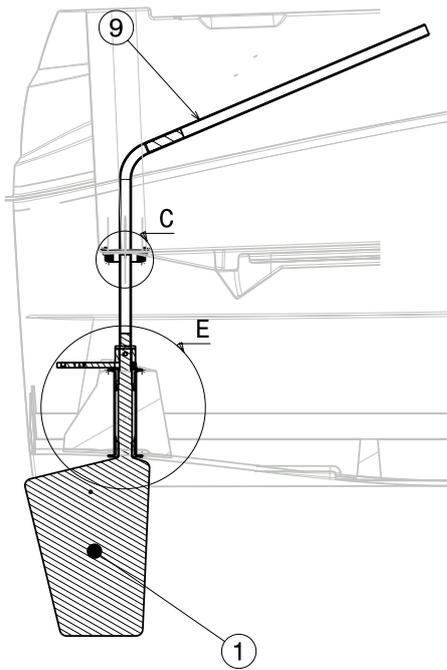
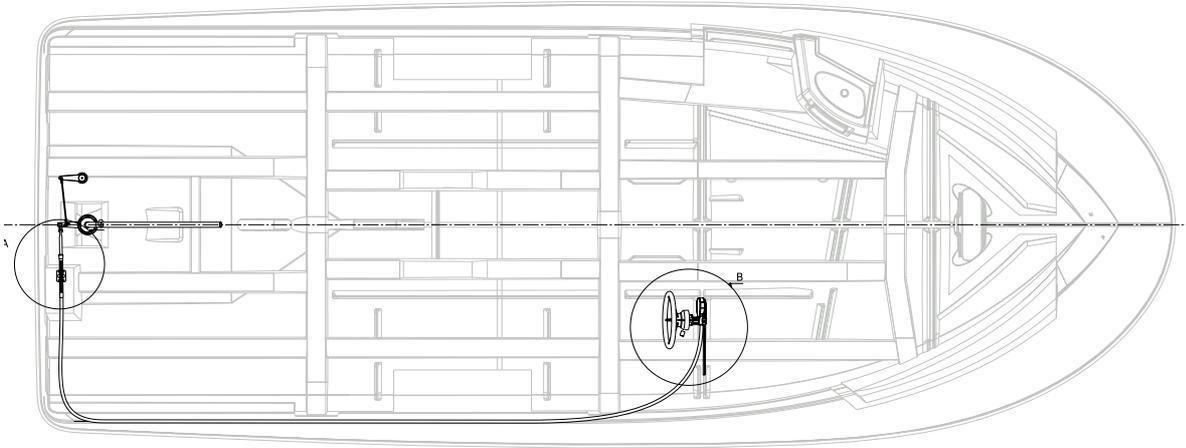
- N'utiliser que des produits du type de ceux qui sont contenus dans la valise d'entretien livrée avec le bateau.
- Ne pas utiliser de nettoyeur haute pression.



SYSTÈME DE DIRECTION

APPAREIL À GOUVERNER

APPAREIL À GOUVERNER





ENTRETIEN

- Vérifier régulièrement :
 - La tension des drosses.
 - Le serrage des éléments du système de direction.
- Ne pas tendre les drosses excessivement.
- Graisser tous les éléments.

Entretenir les bagues en nylon, ertalon ou téflon uniquement à l'aide d'un lubrifiant approprié.



AVERTISSEMENT

- Apprenez à déterminer la distance nécessaire à l'arrêt complet du bateau.
- La marche arrière n'est pas un frein.

NOTA : N'hésitez pas à consulter votre concessionnaire pour l'entretien du système.

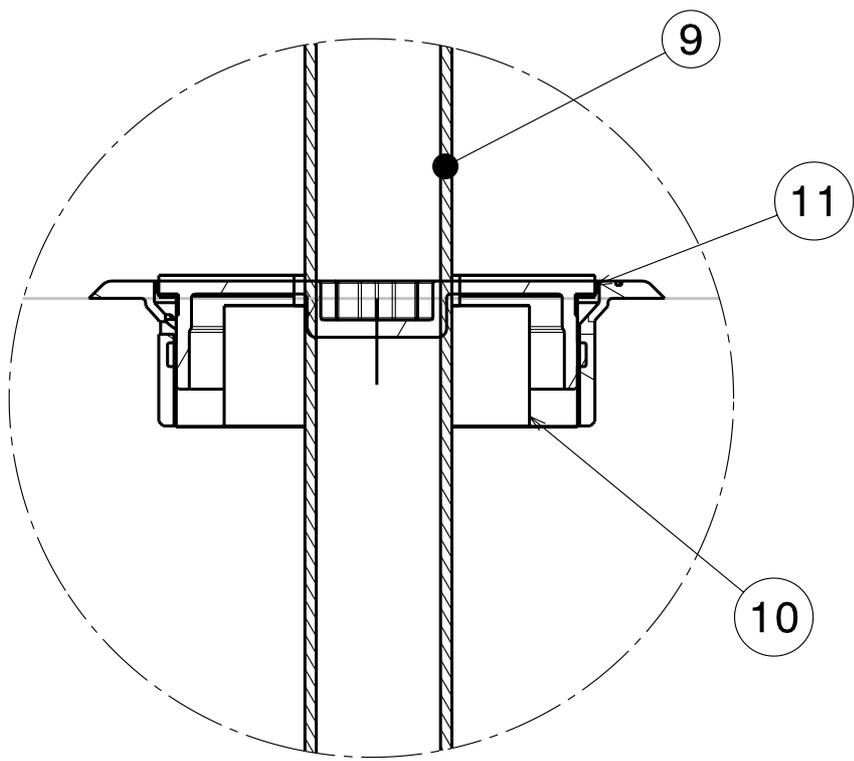
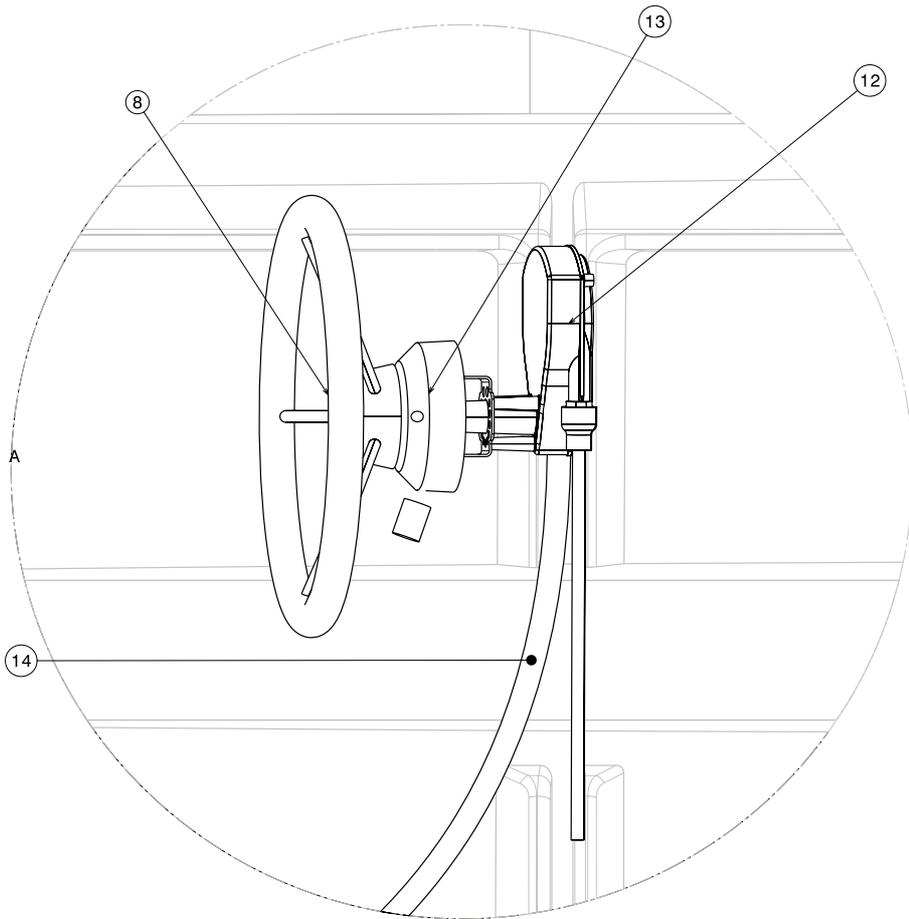


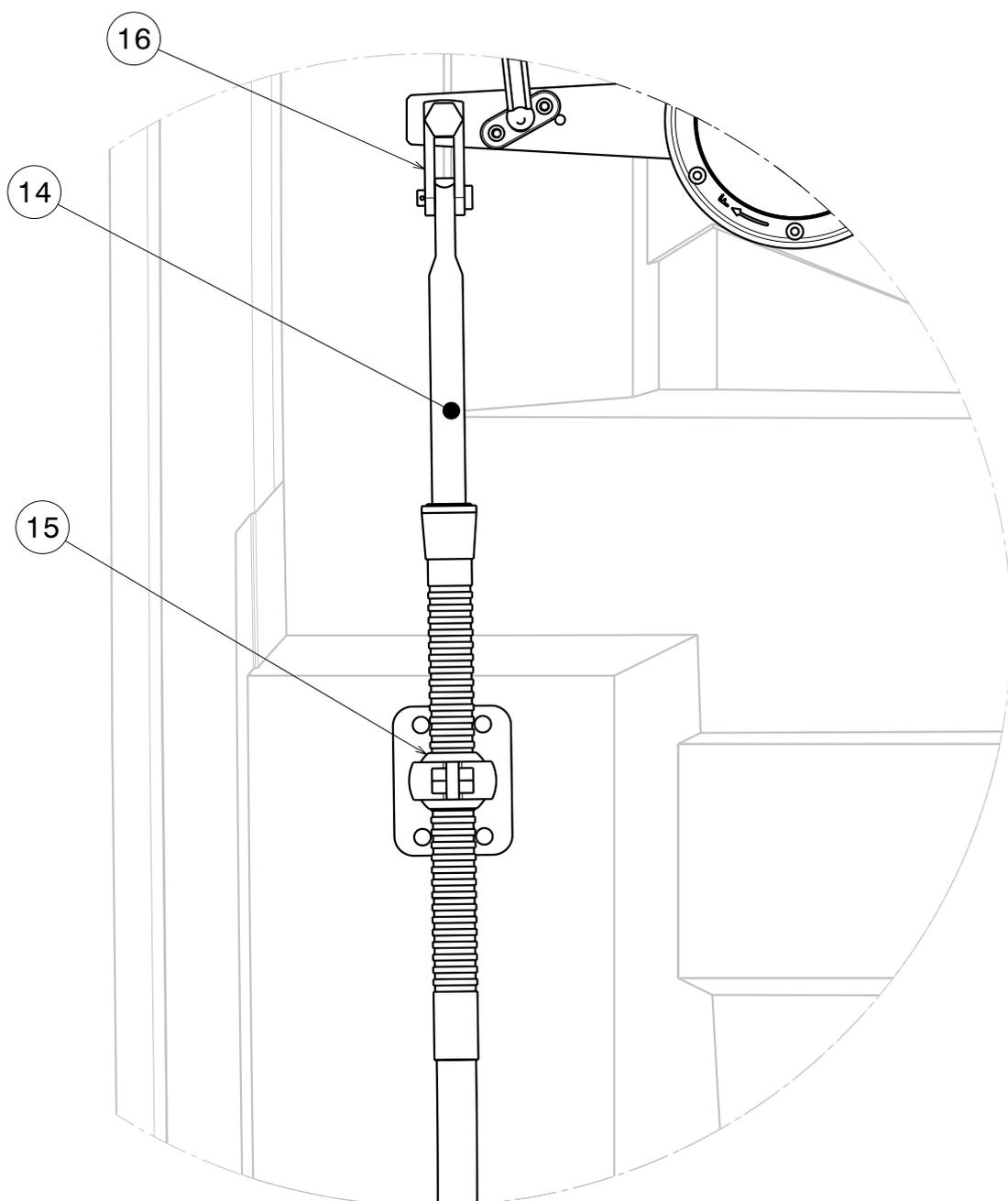
AVERTISSEMENT

- Se reporter au chapitre 2 "Sécurité" pour l'utilisation de la barre franche de secours.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- La barre franche de secours n'est conçue que pour naviguer à vitesse réduite en cas d'avarie de barre.





SYSTÈME DE DIRECTION

REP	Désignation
1	Safran inox
2	Bague épaulée noire
3	Bague épaulée blanche
4	Tube de jaumière
5	Bague
6	Biellette
7	Bague inox
8	Volant
9	Barre franche de secours
10	Rondelle / Barre franche de secours
11	Nable d'accès au secteur
12	Crémaillère
13	Frein de direction
14	Câble de direction
15	Kit de raccordement
16	Attache



AMÉNAGEMENTS

PRÉSENTATION

ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR

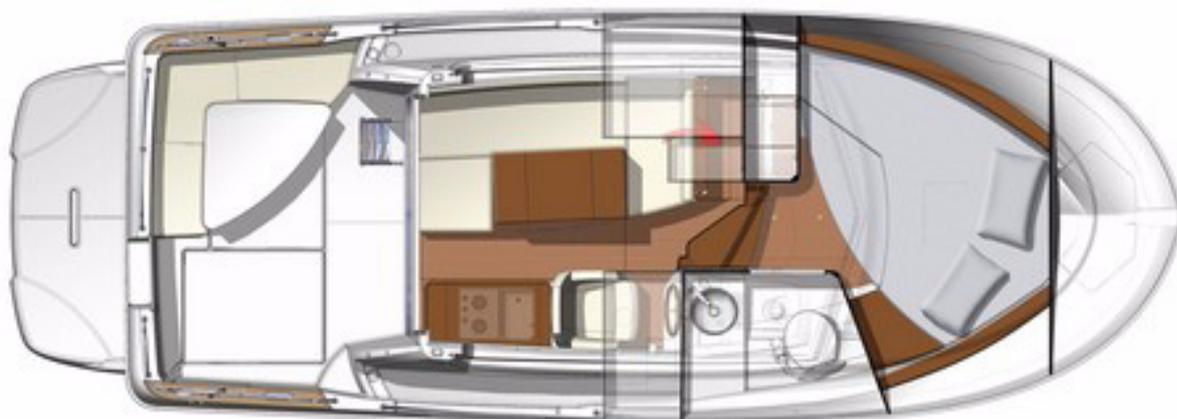
ENTRETIEN DES TISSUS

PRÉSENTATION

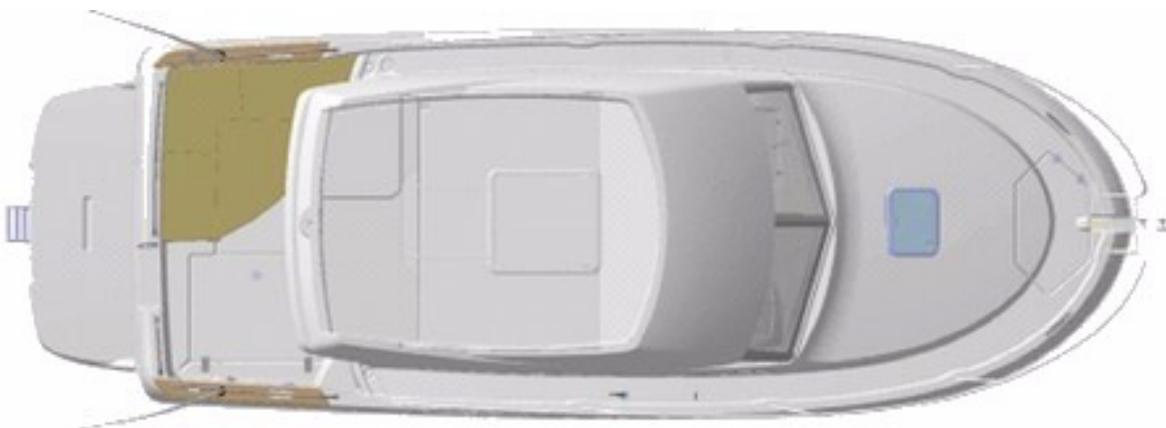
SALON DE PONT



AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS



FLYING BRIDGE



ENTRETIEN DE L'INTÉRIEUR



INTÉRIEUR

- Profiter du beau temps pour aérer les coussins de banquettes et couchettes.
- Relever les coussins en cas d'absence prolongée.
- Protéger l'intérieur du bateau des rayons UV à l'aide des rideaux d'occultation.
- Ramasser soigneusement les miettes de pain.
- Veiller à la propreté et à l'assèchement des fonds.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.
- Dégivrer régulièrement le frigo.

VERNIS INTÉRIEUR

- Rincer le vernis intérieur à l'eau douce additionnée de dégraissant-shampooing.
- Polir le vernis intérieur à l'aide d'une peau de chamois.

ENTRETIEN DES TISSUS

DÉTACHAGE

- Tamponner à l'aide d'un chiffon propre.
- Détacher avec un solvant versé sur un chiffon propre. Ne jamais verser le solvant directement sur la tache.
- Frotter avec un chiffon propre et sec.
- Brosser le tissu à contresens.
- Passer l'aspirateur lorsque le tissu est sec.

TISSUS P.V.C. OU TISSUS ENDUITS

- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse (type savon de Marseille).
- Pour les taches rebelles, essuyer par tamponnage, sans frotter, avec un tissu imprégné de white-spirit.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Nettoyer votre bateau à terre de préférence.
- Utiliser le moins possible d'agents de nettoyage.
- Ne pas rejeter de produit de nettoyage dans l'eau.
- Rentrer la sellerie amovible lorsque le bateau n'est pas utilisé.
- Poser les tauds/bâches de protection sur les selleries fixées à demeure.
- Repérer chaque housse et mousse lors du démontage.

PRÉCAUTION

- Pour les tissus PVC, proscrire tout solvant ou produit à base de solvant (alcool pur, acétone, trichloréthylène).

Système de pivot - Banquette avant du carré



**Transformation couchette
Double - Cabine avant**



Plan de travail - Évier

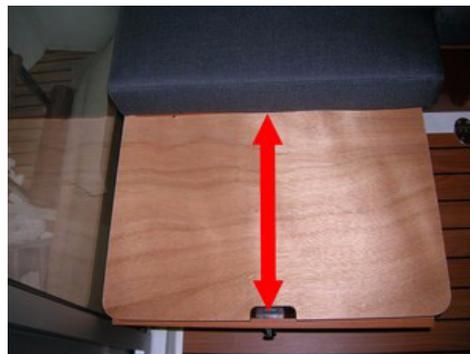
Fermeture Porte - Salle d'eau



Toile de fermeture - Cabine avant



Rallonge de carré





Ouverture / Fermeture Toit ouvrant



AMÉNAGEMENTS

JACQUARD 100% POLYESTER / DRALON

Si le tissu n'est pas démontable :

- Passer l'aspirateur.
- Nettoyer avec de la mousse synthétique (se reporter à la notice d'utilisation du produit).

Si le tissu est démontable :

- Laver à la main avec une lessive courante à 30° C.

Dans les deux cas, le nettoyage à sec est possible. Nettoyer rapidement les taches avec un chiffon humide.

JACQUARD COTON

- Nettoyer à sec.
- Ne pas repasser.
- Ne pas employer de chlore.
- Détacher avec de l'essence rectifiée.



EAU ET EAUX NOIRES

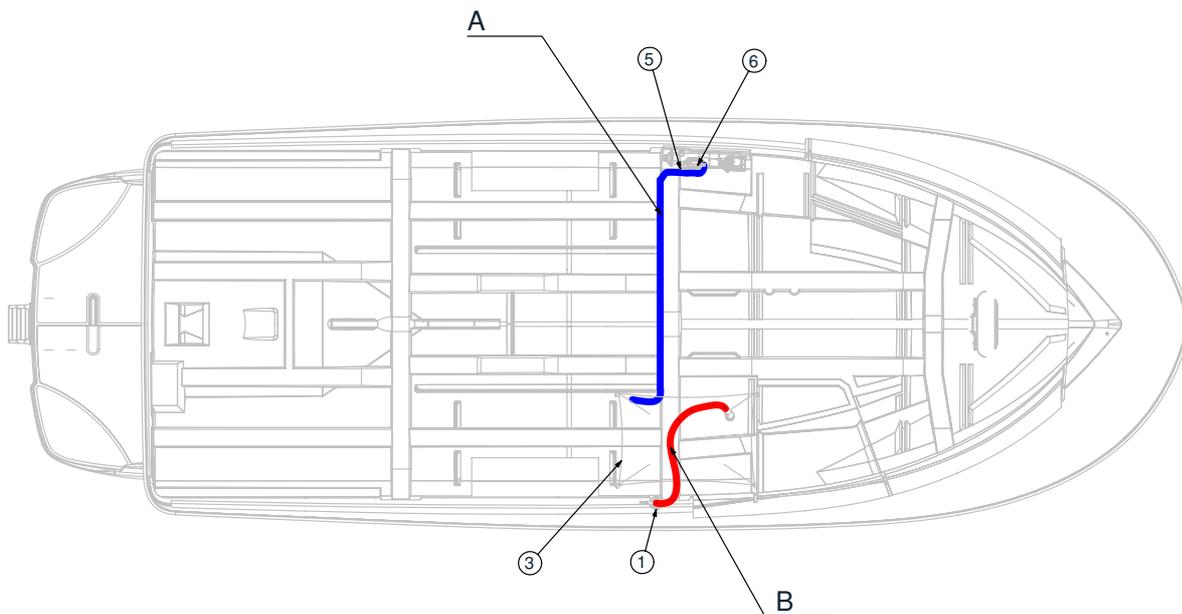
RÉSERVOIRS D'EAU

CIRCUIT D'EAU - DISTRIBUTION

CIRCUIT D'EAU - ÉVACUATION

EAUX NOIRES

RÉSERVOIR D'EAU



REP	Désignation
A	Réseau eau froide
B	Remplissage - Nable / Réservoir

REP	Désignation
1	Nable de remplissage du réservoir d'eau Tribord
3	Réservoir d'eau Tribord
5	Filtre eau douce
6	Groupe d'eau

RÉSERVOIR D'EAU SOUPLE : 100 L



RÉSERVOIR D'EAU



UTILISATION

Pour prévenir toute erreur de manipulation, ne pas effectuer les remplissages d'eau et de carburant en même temps.

Lors des remplissages, éviter toute manutention de produit polluant à proximité des nables.

Ouvrir et fermer les bouchons de nable à l'aide de la clé appropriée.

Vérifier l'état des joints des bouchons de nable lors du remplissage.

Les réservoirs sont équipés de sorties de trop plein avec mise à air libre.

Ne jamais enfoncer le tuyau de remplissage d'eau profondément dans le circuit afin d'éviter toute surpression dans les circuits.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Surveiller la qualité de l'eau pour le remplissage. Vérifier si l'eau est potable.
- Il est possible de stériliser les réservoirs à l'aide d'une pastille de clonazone (vente en pharmacie).
- En cas d'inactivité prolongée, purifier réservoirs et canalisations avec de l'acide acétique (ou du vinaigre blanc).
- Pour l'hivernage, consulter le chapitre 12.

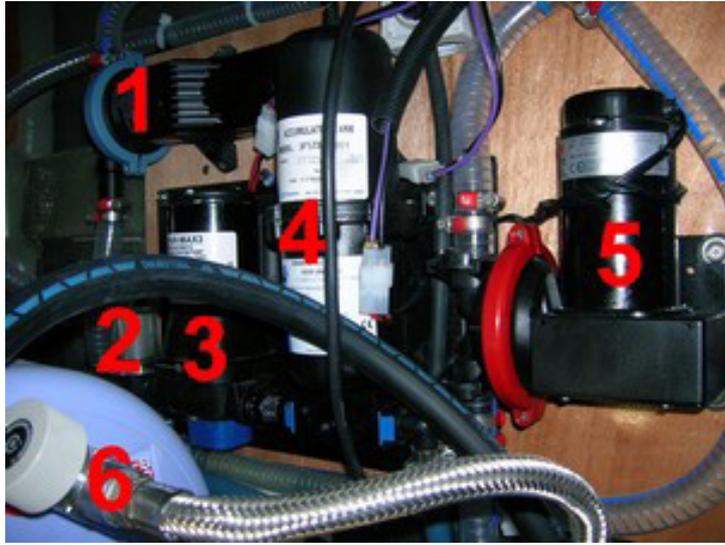
EAU ET EAUX NOIRES

AVERTISSEMENT



La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.

PLANCHE DE PLOMBERIE



1. Pompe de douche
2. Filtre - Groupe d'eau
3. Groupe d'eau
4. Vase d'expansion
5. Pompe de cale électrique
6. Chauffe-eau 25 litres

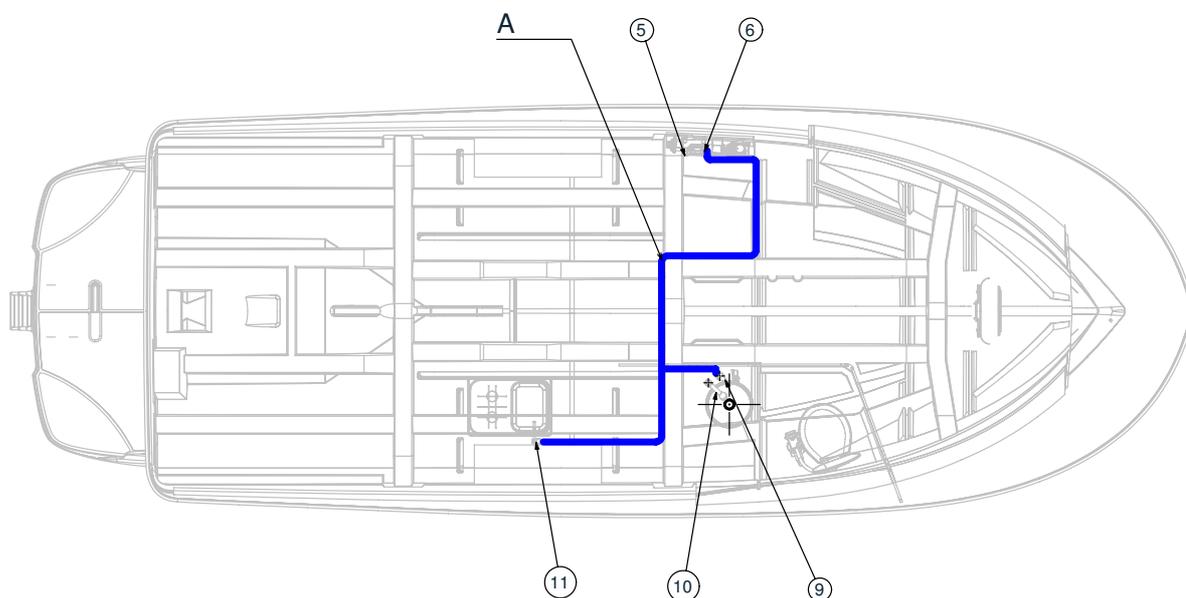
DOUCHETTE COCKPIT



PRÉCAUTION

- Ne jamais faire fonctionner l'appareillage de circuit d'eau lorsque la vanne est fermée ou lorsque le réservoir est vide (risque de détérioration du matériel électrique).
- Surveiller l'état du filtre à eau (voir les prescriptions du constructeur).
- Fermer les robinets des réservoirs vides.

CIRCUIT D'EAU - DISTRIBUTION



EAU ET EAUX NOIRES

REP	Désignation
A	Réseau eau froide

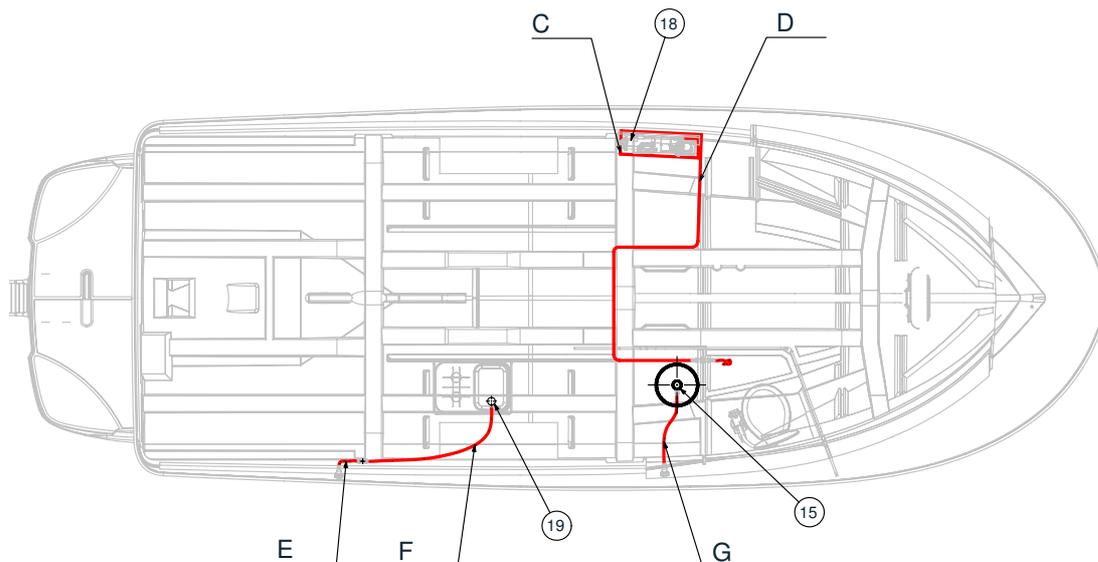
REP	Désignation
5	Filtre eau douce
6	Groupe d'eau
9	Mitigeur lavabo
10	Mitigeur Douche
11	Mitigeur évier



AVERTISSEMENT

Pour éviter le gel lors de grand froid et/ou la saison d'hivernage, purger les circuits d'eau de la douchette de cockpit.

CIRCUIT D'EAU - ÉVACUATION



REP	Désignation
C	Évacuation douche - Pompe / Y
D	Évacuation douche - Vers Pompe
E	Évacuation évier - Y / Passe-coque
F	Évacuation évier - Y
G	Évacuation lavabo - Passe-coque

REP	Désignation
15	Bonde lavabo
18	Pompe de douche
19	Bonde d'évier

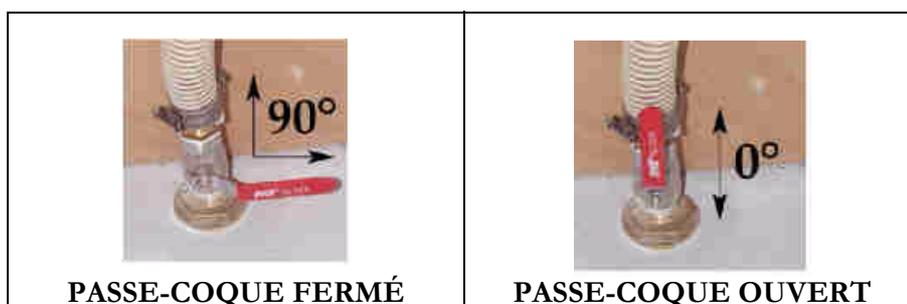
UTILISATION

L'écoulement des eaux usées de l'évier, des lavabos et des WC est assuré par des passe-coques munis de vannes quart de tour (vanne fermée lorsque la poignée de la vanne est perpendiculaire au tuyau, vanne ouverte lorsque la poignée de la vanne est dans l'axe du tuyau).

Toutes les varangues possèdent des trous (anguillers) pour l'écoulement de l'eau.

Un puisard principal situé au-dessus du lest reçoit l'eau provenant des fonds.

Le puisard est vidé partiellement par une pompe électrique ou par la pompe manuelle. Assécher régulièrement le puisard à l'aide d'une éponge.





UTILISATION DU LAVABO

Fermer les vannes et les robinets après utilisation.



Évacuation Évier cuisine -
Coffre de cockpit



Évacuation lavabo Salle d'eau

EAU ET EAUX NOIRES



Évacuation douche - Commande



Évacuation douche - Aspiration Eaux usées

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vérifier régulièrement le bon fonctionnement et l'étanchéité des vannes et des passe-coques.
- Fermer les vannes lorsque le circuit d'eau n'est pas utilisé.
- Vérifier visuellement le débit des pompes à eau.
- Contrôler le serrage des colliers et des raccords de tuyauterie souple.
- Surveiller l'état des joints.
- S'assurer périodiquement de la parfaite propreté de la crépine et de la cale.
- Couper immédiatement le circuit électrique dans le cas où une pompe fonctionne alors que toutes les alimentations en eau sont fermées.
- Contrôler le circuit d'eau et neutraliser la panne.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

- Se tenir informé des règlements locaux de respect de l'environnement et de suivre les codes de bonne pratique.
- Ne pas décharger le contenu du réservoir de matières fécales près des côtes ou dans des zones interdites.
- Utiliser les systèmes de pompage des ports ou des marinas pour vider le contenu des réservoirs matières fécales avant de quitter le port.
- Renseignez-vous sur les réglementations internationales contre la pollution en milieu marin (Marpol) et respectez-les autant que possible.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vidanger l'ensemble du circuit eaux noires avant le stationnement du bateau sous des températures négatives.

EAUX NOIRES



UTILISATION DES WC MARINS

Avant utilisation des WC, vérifier l'ouverture des vannes de prise d'eau et d'évacuation.

Pour vider la cuvette :

- Placer le levier de commande de la pompe en position inclinée (FLUSH).
- Actionner la pompe.

Pour assécher la cuvette :

- Remettre le levier en position verticale (DRY).
- Actionner la pompe.

Pour éviter de boucher les WC, n'utiliser que du papier absorbant en quantité raisonnable.

Prévoir un rinçage régulier des WC à l'eau douce.

Fermer les vannes après chaque usage (particulièrement lorsque le bateau est inoccupé)

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lors des stationnements au port, utiliser (si elles existent) les installations sanitaires de la capitainerie.
- L'interdiction de rejet des eaux noires dans certains ports ou pays nécessite l'usage du réservoir à matières fécales (RMF).



PRISE D'EAU DE MER WC

RÉSERVOIR À MATIERES FECALES

Capacité : 80 litres



Implantation du réservoir -
sous le lit Cabine avant



Jauge - Salle d'eau



Macérateur



Commande - Macérateur

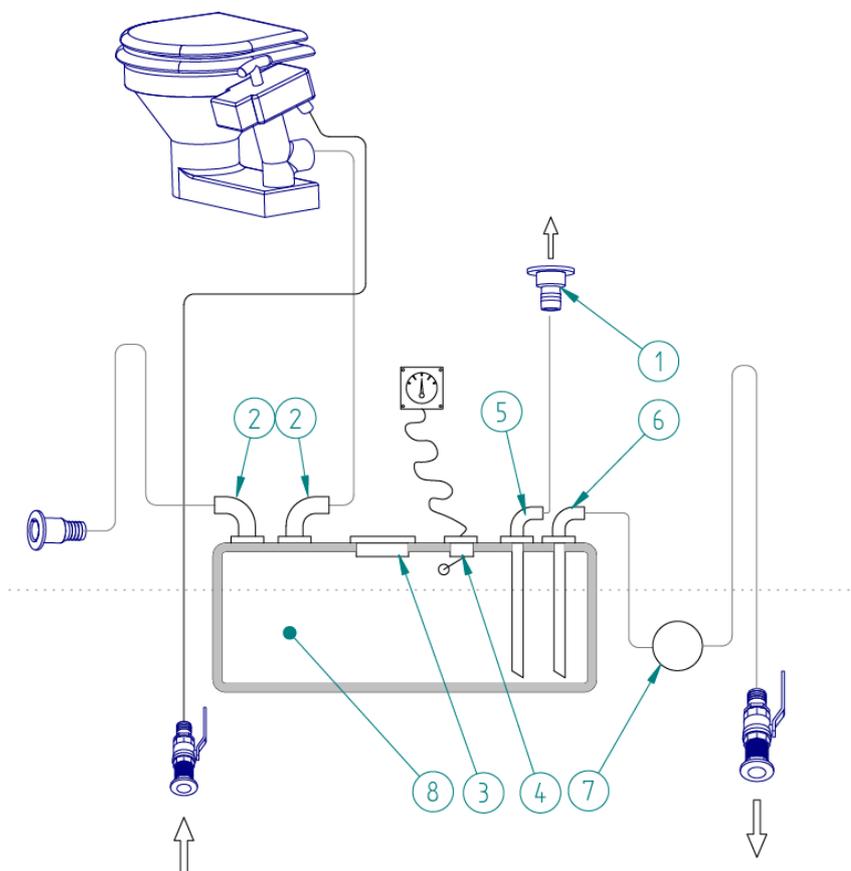


AVERTISSEMENT

- La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau. Il est recommandé de conserver une réserve de 20%.



SCHÉMA DE PRINCIPE RÉSERVOIR À EAUX NOIRES



EAU ET EAUX NOIRES

REP	Désignation
1	Nable d'aspiration pont
2	Passe-coque
3	Trappe de visite
4	Jauge Électrique
5	Plongeurs
6	Plongeurs
7	Pompe électrique - Évacuation à la mer
8	Réservoir à eaux noires



**Évacuation Réservoir - Nable Aspiration -
Passavant bâbord**



**Vanne Évacuation à la mer -
Assise Tribord Cabine avant**



UTILISATION DES WC MARINS ÉQUIPÉS DE RÉSERVOIR DE MATIÈRES FÉCALES (RMF)

Ouvrir la vanne de prise d'eau (poignée de vanne dans l'axe du tuyau).

Pour un rejet direct à la mer : Ouvrir la vanne d'évacuation.

Pour un stockage des matières fécales dans le réservoir : S'assurer que la vanne d'évacuation est fermée (poignée de vanne perpendiculaire au tuyau).

Pour vider la cuvette, placer le levier de commande de la pompe en position inclinée (FLUSH) et actionner la pompe.

Pour assécher la cuvette, mettre le levier en position verticale (DRY) et actionner la pompe.

Pour éviter de boucher les WC :

- N'utiliser que du papier absorbant en quantité raisonnable.
- Prévoir un rinçage régulier du système à l'eau douce.
- Conserver toujours un peu d'eau en fond de cuvette pour éviter les odeurs

Pour vider le réservoir :

- Dans une zone autorisée, ouvrir la vanne d'évacuation.
- Dans un port équipé d'un système d'aspiration de déchets organiques, introduire le tuyau d'aspiration dans le réservoir par le nable de pont. Enclencher la pompe du système d'aspiration. L'ouverture et la fermeture des nables s'effectuent à l'aide d'une clé appropriée. Lorsque le réservoir est vidé, vérifier l'état du joint du bouchon et refermer le nable.



AVERTISSEMENT

- Renseignez-vous sur la législation en vigueur dans votre pays ou dans votre port, concernant le rejet des matières fécales en mer.

PRÉCAUTION

- Fermer les vannes après chaque usage et surtout lorsque personne n'est à bord.

PRÉCAUTION

- Contrôler régulièrement le niveau du réservoir. Une trop forte pression due à un niveau trop élevé peut provoquer des fuites ou des désagréments plus prononcés.



ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES

CIRCUIT 12 V DC

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 110-220 V

ÉQUIPEMENTS

ÉLECTRONIQUE

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 12 VDC



PRÉCONISATION GÉNÉRALE

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Les batteries doivent être soigneusement arrimées.
- Ne pas obstruer les conduits de ventilation des batteries, certaines dégagent de l'hydrogène ce qui présente un risque d'explosion.
- Les batteries doivent être manipulées avec précaution. En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact et consulter un médecin.
- Pour éviter un court circuit entre les deux pôles de la batterie, ne pas stocker d'objets conducteurs à proximité des batteries (outils métalliques,...).
- Lors du chargement des batteries et de leur connexion / déconnexion, couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie.
- Ne jamais modifier les caractéristiques des appareils de protection contre les surintensités.
- Ne jamais modifier une installation. Faire appel à un technicien qualifié en électricité marine.
- Ne jamais installer ou remplacer les appareils (ou tout matériel électrique) par des composants excédant la capacité (l'ampérage) du circuit (Watt pour les ampoules).
- Ne pas laisser le navire sans surveillance quand l'installation électrique est sous tension
- Certains luminaires représentent une source de chaleur importante, prendre garde aux objets environnants.

A noter, les fils du circuit 12 V sont rouges pour le plus et noirs pour le moins..



DANGER

- Risque d'incendie ou d'explosion pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant continu.



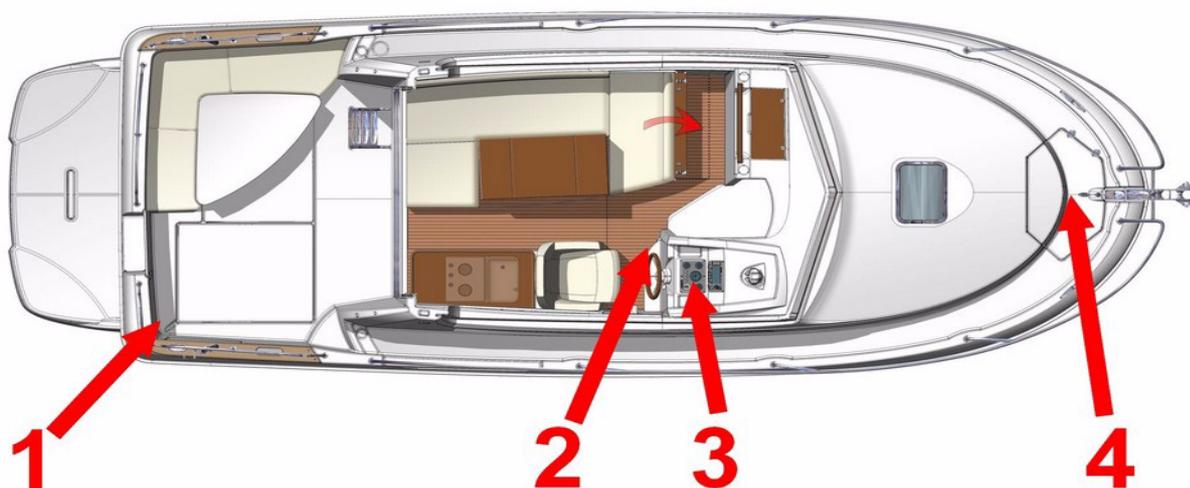
AVERTISSEMENT

- Manipuler les batteries avec précaution (se reporter aux prescriptions du constructeur.
- En cas de projection d'électrolyte, rincer abondamment la partie du corps entrée en contact. Consulter un médecin.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Maintenir les batteries propres et sèches pour éviter les risques d'usure prématurée.
- Vérifier périodiquement le niveau de l'électrolyte. Rajouter au besoin de l'eau déminéralisée.
- Serrer et entretenir les cosses sur bornes en les graissant régulièrement.
- Débrancher les batteries pour l'hivernage ou pour de longues périodes d'inactivité.

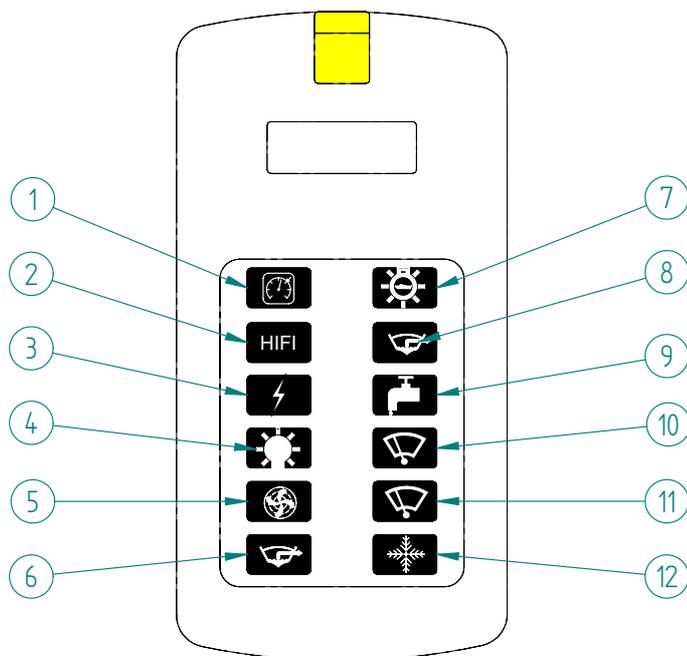
PRINCIPAUX ÉLÉMENTS 12-220V



REP	Désignation
1	Prise de quai 220V + Disjoncteur
2	Tableau électrique
3	Indicateur de jauge carburant
4	Guindeau électrique
5	Fusibles
6	Coupe-batteries + Disjoncteur guindeau + Parc batteries
7	Chargeur de batterie + Chauffe-eau
8	Propulseur d'étrave

ACCÈS FUSIBLES

Trappe Salle d'eau



1. Alimentation - Instrument de navigation
2. HIFI - VHF
3. Prise 12V
4. Éclairage
5. Propulseur d'étrave
6. Pompe de douche
7. Feux de navigation
8. Pompe de cale électrique
9. Groupe d'eau
10. Essuie-glace bâbord
11. Essuie-glace tribord
12. Frigo

TABLEAU ÉLECTRIQUE 12V



1. Feu de navigation - Feu de mouillage
2. Pompe de cale électrique
3. Groupe d'eau

4. Essuie-glace 1
5. Essuie-glace 2
6. Auxiliaire

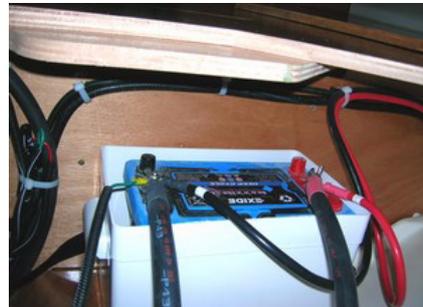
PROPULSEUR D'ÉTRAVE

IMPLANTATION

Tuyère



Batterie - 50 Ah sous le lit
Cabine avant



Vue générale - sous le lit - Cabine avant



1. Fusible 300A
2. Coupe-batterie électrique - Positif
3. Relais d'autorisation
4. Moteur Propulseur d'étrave



FONCTIONNEMENT



Le propulseur fonctionne moteur du bateau allumé.

Le coupe-batterie électrique du propulseur s'allume ou s'éteint automatiquement à la mise en route ou à l'arrêt du propulseur.

Le négatif du circuit est relié au moins général.

IMPLANTATION COUPE BATTERIE



1. + Servitudes
2. + Moteur
3. Négatif commun
4. Couplage



AVERTISSEMENT

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Ne pas toucher les terminaux des batteries, risque de choc électrique.

PARC BATTERIES

Implantation - Sous la descente

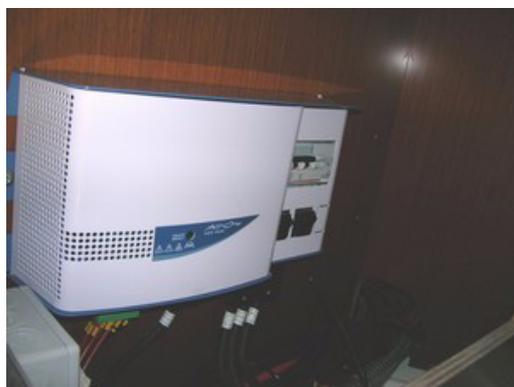


Batterie moteur : 110A
Batterie servitude : 110A

BATTERIES

La charge des batteries s'effectue au moyen de l'alternateur accouplé au moteur ou du chargeur de quai 220 V.

Chargeur de batterie Puissance : 12V 25A



Maintenir les batteries en état de charge suffisante (indispensable pour leur assurer une durée de vie correcte).

Afin de commencer la navigation avec des batteries correctement chargées, profiter des séjours à quai pour utiliser le chargeur 220 V.

Toujours vérifier l'état des batteries et du système de charge avant de prendre la mer



AVERTISSEMENT

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.

PRÉCAUTION

- Couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie lorsque le bateau est inoccupé.
- Ne jamais laisser le navire sans surveillance lorsque l'installation électrique est sous tension.
- Couper le circuit électrique à l'aide des coupes-batterie et disjoncteurs avant d'accéder aux façades arrières des tableaux électriques.
- Contrôler le niveau d'eau des batteries au plomb avec entretien.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Il est conseillé d'éteindre tous les appareils électroniques avant d'éteindre les coupe batteries.
- Fermer tous les coupe-batteries lorsque le bateau est inoccupé.

CIRCUIT ÉLECTRIQUE 110-220 V

PRÉCONISATION GÉNÉRALE

Certains bateaux sont équipés (en standard ou en option suivant les modèles) d'un circuit 110 V ou 220 V.

Il convient de suivre les mesures suivantes pour éviter les risques de chocs électriques et d'incendie :

- Ne jamais travailler sur une installation électrique sous tension.
- Brancher le câble d'alimentation bateau/quai au navire avant de le brancher à la prise de quai.
- Ne jamais laisser l'extrémité du câble d'alimentation bateau/quai pendre dans l'eau.
- Couper l'alimentation à quai au niveau du dispositif de sectionnement installé à bord avant de brancher ou de débrancher le câble d'alimentation navire/quai.
- Débrancher le câble d'alimentation navire/quai d'abord au niveau de la prise du quai.
- Vérifier l'indicateur de polarité des branchements au quai (Version 110V AC).
- Si l'indicateur de polarité inverse est activé, débrancher immédiatement le câble. Rectifier l'erreur de polarité avant d'utiliser l'installation électrique du navire.
- Après utilisation, bien fermer la protection de l'entrée d'alimentation à quai.



DANGER

- Ne jamais laisser l'extrémité du câble d'alimentation bateau/quai pendre dans l'eau : Il peut en résulter un champ électrique susceptible de blesser ou de tuer des nageurs situés à proximité.
- Risques d'électrocution pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des systèmes en courant alternatif.



- Ne pas modifier les connexions du câble d'alimentation navire/quai ; n'utiliser que des connexions compatibles.
- Ne pas modifier l'installation électrique du navire. Il convient que l'installation, les modifications et l'entretien soient effectués par un électricien qualifié en électricité marine. Contrôler le système au moins deux fois par an.
- Désactiver l'alimentation navire lorsque le système n'est pas utilisé. Ceci afin de prévenir les risques d'incendie.
- Utiliser des appareils électriques à double isolation ou mis à la terre.

A noter, les fils de phase sont marrons, ceux du neutre sont bleus et les fils de terre sont verts et jaunes.

PRISE DE QUAI 220V



Prise de quai 220V - 30A



Disjoncteur 220V - 32A
Accès - Coffre Cockpit tribord



ÉLÉMENTS 220V

Prise 220V - Micro-ondes
Sous le meuble de la cuisine



Prise 220V - Chauffe-eau



1. Chauffe-eau 25 litres
2. Prise 220V

ÉQUIPEMENTS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Utiliser (dans la mesure du possible) des appareils électriques à double isolation ou à trois conducteurs (Neutre-Phase-Terre).

ÉLECTRONIQUE

Un réseau de gaines est disponible afin de pouvoir compléter l'équipement du bateau.

Ne pas placer d'instruments ou répéteurs électroniques à moins de 1,50 m des hauts-parleurs de l'installation radio.

CONSEIL : *Pour d'avantage d'informations, se reporter à la notice de l'appareil.*

ENTRETIEN

Nettoyer les cadrans des répéteurs à l'eau douce. Se référer à la notice avant d'employer tout autre produit. L'emploi d'alcool est à proscrire.

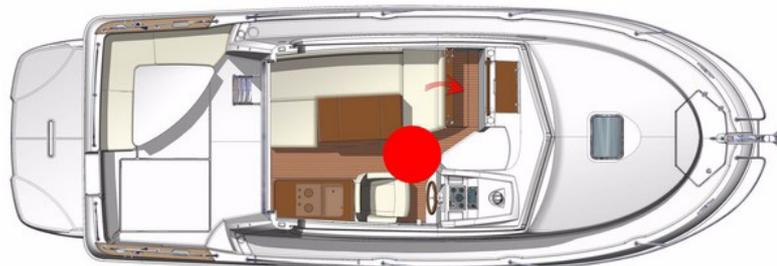
CONSEIL - RECOMMANDATION

- Mettre les caches de protection sur les répéteurs lors des périodes de non-utilisation.
- En navigation, ranger les caches de protection à l'intérieur du bateau pour éviter de les perdre.
- Les afficheurs des différents répéteurs sont rétro-éclairés.
- Attention lors des mouillages à effectuer des réglages qui ne risqueront pas d'importuner vos voisins.

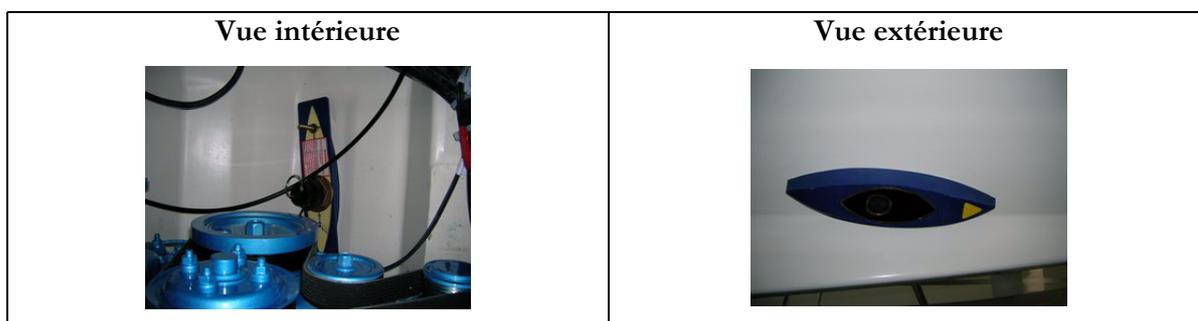
ÉLECTRONIQUE



ÉLECTRONIQUE - IMPLANTATION DES ÉLÉMENTS



SONDES LOCH SPEEDO SONDEUR



SONDES

Les sondes du loch et du sondeur sont situées dans le compartiment moteur (Bâbord). Garder le capuchon de la sonde du loch à proximité de celle-ci à fin de pouvoir intervenir en toute sécurité.

Ne pas entreposer de matériel sur les sondes.

PILOTE AUTOMATIQUE

Le pilote se compose de plusieurs éléments répartis comme suit :

- Répétiteur dans le cockpit coté tribord au-dessus du tableau moteur.
- Compas et calculateur du pilote fixés à la cloison arrière du carré tribord.
- Pour mettre l'ensemble sous tension, enclencher le disjoncteur "Navigation" au tableau électrique.
- Pour l'utilisation et l'entretien du matériel, consulter la notice d'utilisation du fabricant.

ENTRETIEN

Nettoyer le capteur de sonde lors de chaque carénage et le capteur de loch de façon régulière. Consulter la notice pour les préconisations d'entretien.

Se référer au chapitre 12 "Mise à l'eau" pour les précautions à prendre concernant les sondes lors des grutages.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Pour un fonctionnement optimal, éloigner tout objet métallique de son proche entourage.
- Ne pas entreposer de matériel près du calculateur et des connexions électriques.



MOTORISATION

INFORMATIONS GÉNÉRALES

IMPLANTATION MOTEUR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

TYPE DE MOTORISATION

Votre bateau est équipé d'un moteur diesel in-board.

La transmission est de type ligne d'arbre.

PRÉCAUTIONS D'USAGE, CONSEILS D'UTILISATION

Généralité

- Ne pas installer sur ce navire un moteur de puissance et de poids supérieur à ce qui est recommandé, cela entraînerait un risque pour la stabilité.
- Les carburants stockés hors des réservoirs (nourrices, jerricanes,...) doivent être rangés dans un local ventilé.
- Éviter le contact entre des matériaux inflammables et des parties chaudes du moteur.

Remplissage

Remplir le réservoir de carburant en utilisant le nable. Afin de préserver le pont d'éventuelles projections de carburant, mouiller le pourtour du nable avec de l'eau de mer avant de retirer le bouchon. En cas de projections, rincer le pont abondamment (bouchon de nable fermé).

Le niveau de carburant est transmis par la jauge sur le tableau de bord.



AVERTISSEMENT



- La capacité nominale des réservoirs ne peut être totalement utilisable en fonction de l'assiette et du chargement du bateau



DANGER

- Arrêter le moteur et ne pas fumer pendant le remplissage du réservoir de carburant.
- S'assurer que les ouvertures de ventilation des compartiments moteur (et générateur si installé) soient bien dégagées.

PRÉCAUTION

- Ne jamais faire tourner le moteur le bateau étant à sec.

PRÉCAUTION

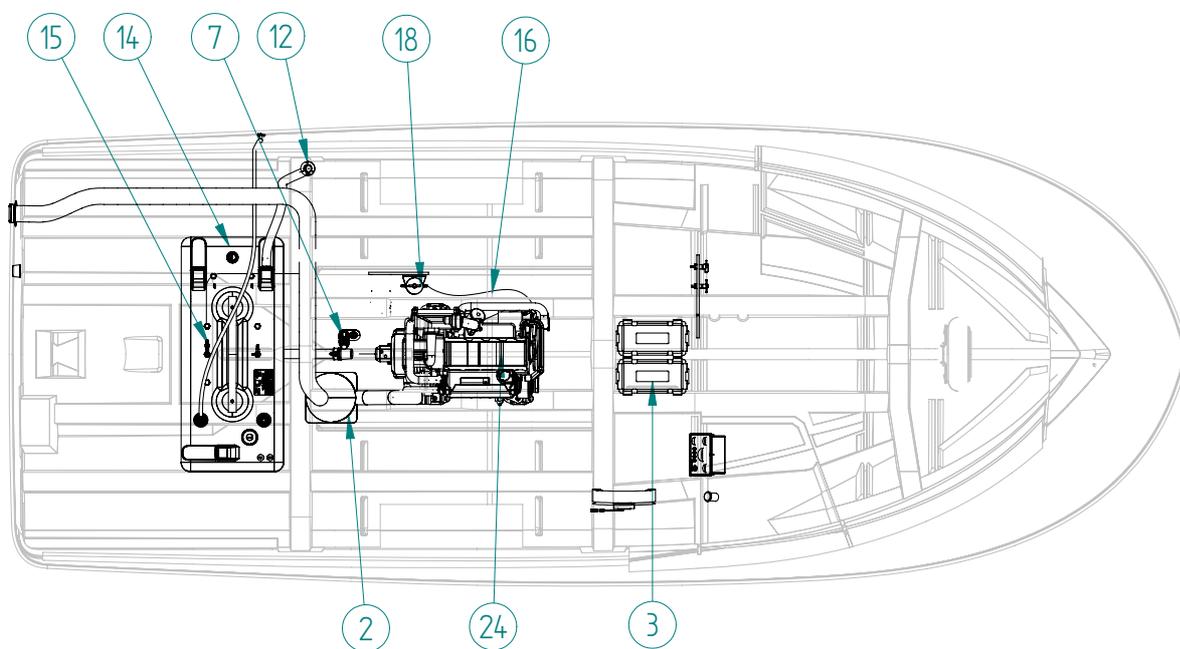
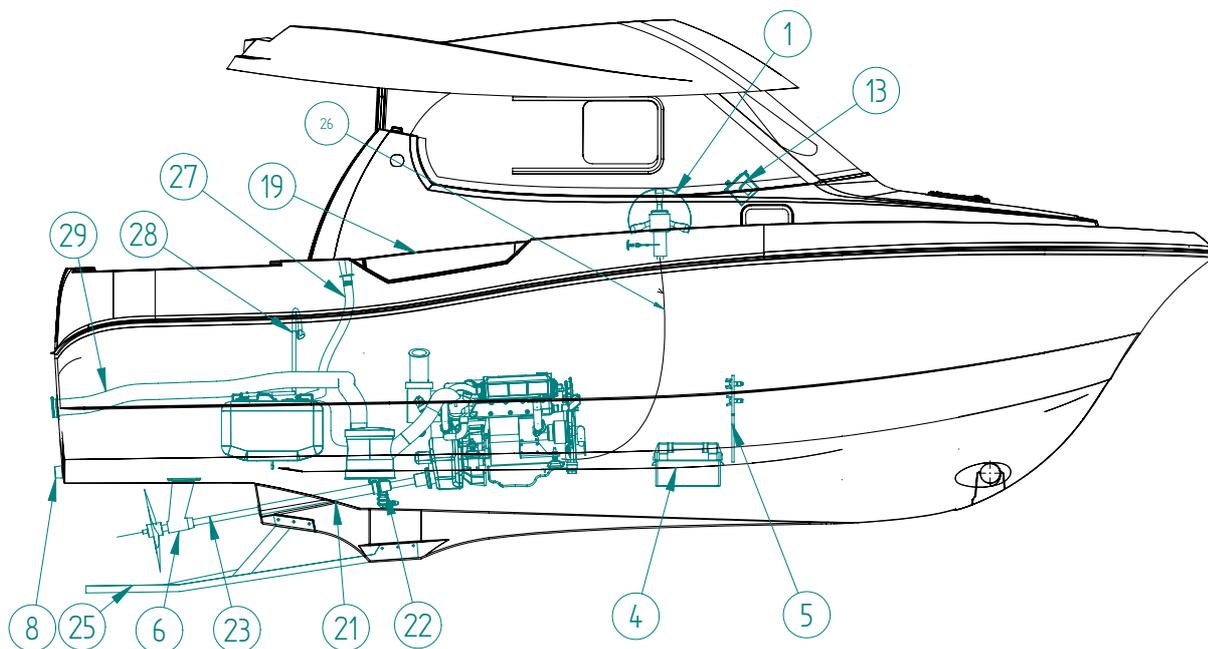
- En cas d'intervention moteur en marche :
- Se tenir éloigné des courroies et des parties mobiles ou chaudes.
- Prendre garde aux vêtements amples, cheveux longs, bagues etc. (risque d'être happés).
- Porter des vêtements adéquats (gants, bonnet etc.).

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Lire attentivement la notice du moteur fournie avec le bateau.

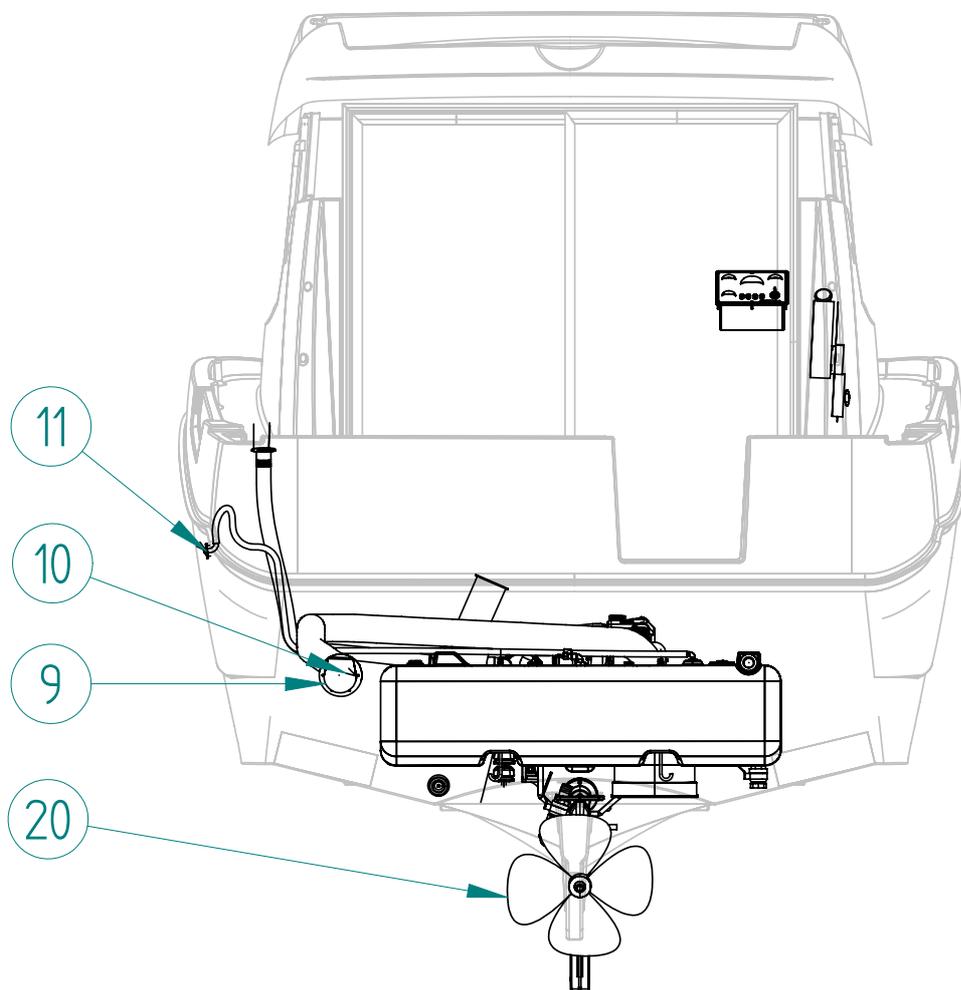
IMPLANTATION MOTEUR

*





MOTORISATION



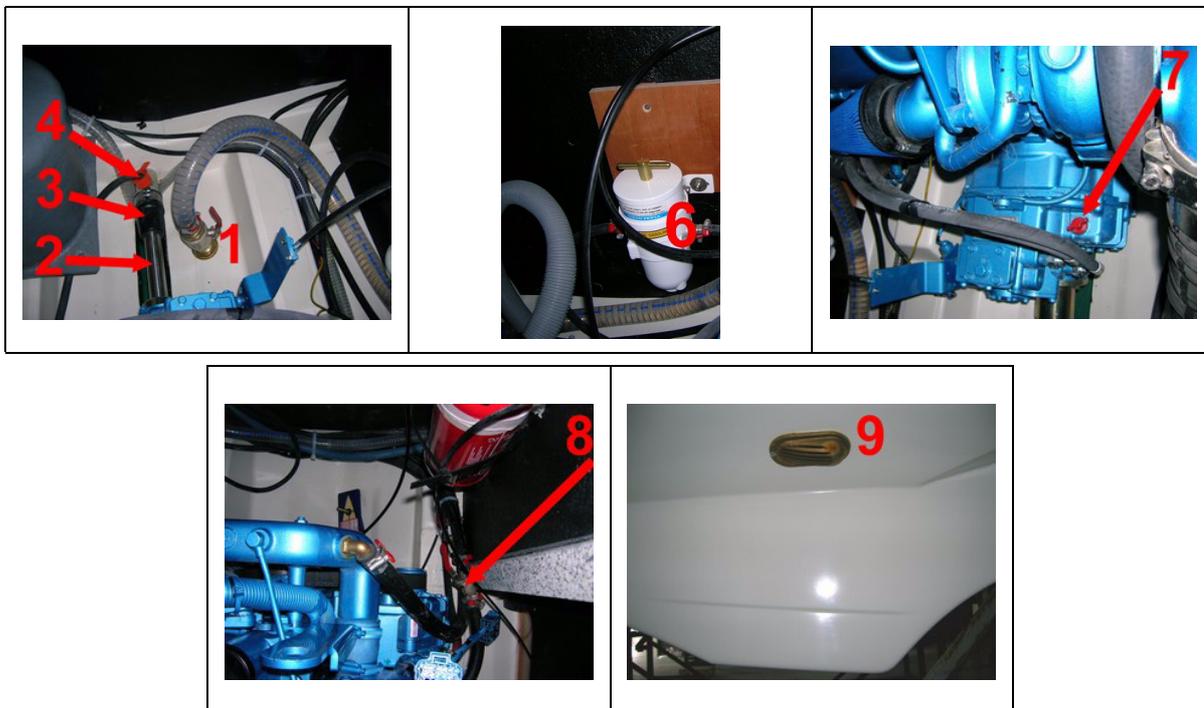
VANNE D'ALIMENTATION SUR LE RÉSERVOIR



REP	Désignation
1	Poignée Commande moteur
2	Pot à eau
3	Batterie 12V 110A
4	Bac batterie
5	Planche coupe-batteries
6	Chaise
7	Prise d'eau de mer
8	Anode
9	Sortie échappement
10	Clapet anti-retour
11	Aérateur
12	Nable
13	Tableau moteur
14	Réservoir 300 l
15	Vanne d'alimentation Carburant
16	Tuyau d'alimentation
18	Filtre Décanteur
19	Ensemble aérateur
20	Hélice
21	Tube d'étambot
22	Presse-étoupe - Diamètre 40
23	Arbre moteur - Diamètre 40
24	Moteur
25	Protection d'hélice (option)
26	Cable de commande moteur
27	Tuyau - Remplissage Gasoil
28	Tuyau - Évent
29	Tuyau - Échappement



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU MOTEUR



MOTORISATION

REP	Désignation
1	Prise d'eau de mer
2	Ligne d'arbre
3	Presse-étoupe
4	Piquage Tube d'étambot
6	Filtre Décanteur - Gasoil
7	Orifice de remplissage huile - Inverseur
8	Vanne By pass - Circuit Chauffe-eau (Cette vanne isole le circuit eau chaude entre le moteur et le chauffe-eau)
9	Crépine Prise d'eau de mer

Moteur

La notice vous donne des explications détaillées sur le fonctionnement du moteur et toutes les opérations permettant d'en faire bon usage.

- Ne pas attendre que les réserves carburant soient presque épuisées pour faire le plein (risque de désamorçage du circuit de carburant).
- S'assurer d'avoir assez de carburant avant de sortir en mer.

Prise d'eau moteur

La prise d'eau du moteur a un rôle capital pour le fonctionnement du moteur.

La prise d'eau est située directement sur l'embase moteur.

Si l'eau ne s'écoule pas :

- Arrêter immédiatement le moteur.
- Vérifier la prise d'eau de mer sur l'arbre moteur.

Fonctionnement moteur

Avant de démarrer le moteur :

- Ouvrir le robinet de carburant.
- Mettre en contact le circuit électrique en actionnant les coupe-batteries.
- Débrayer l'inverseur (pour permettre d'accélérer au point mort).



DANGER

- Démarrer toujours le moteur avec le levier de commande en position neutre.



AVERTISSEMENT

- Ne jamais couper le contact ou le circuit électrique pendant la marche du moteur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Prendre l'habitude de regarder aussitôt après la mise en route du moteur si l'eau est éjectée avec les gaz d'échappement.



Filtre à carburant

Les problèmes de fonctionnement du moteur peuvent avoir différentes origines, dont le manque de propreté du carburant. La pompe à injection peut être rapidement mise hors d'usage par la présence d'eau.

L'eau provient soit de la condensation provoquée par un réservoir tenu insuffisamment rempli, soit par un nable de remplissage mal fermé ou ayant un joint détérioré.

Afin de prévenir toute infiltration d'eau, le carburant passe au travers de deux filtres :

- Un filtre fait partie intégrante du moteur, son rôle est de filtrer le carburant très finement. Pour toute intervention et fréquence de changements, se reporter à la notice moteur.
- Le second filtre est situé sur la canalisation reliant le réservoir au moteur, avec un rôle de décanteur d'eau et de préfiltre.

Effectuer la purge en desserrant (sans l'enlever) la vis moletée située à la base du bol de décantation.

Laisser s'écouler dans une boîte jusqu'à ce que le carburant paraisse propre.

Répéter cette opération plusieurs fois par an.

Changer le préfiltre au moins une fois par an (accès en déposant le bol).

Pour les procédures en cas d'incendie, se reporter au chapitre 2.



DANGER

- Ne jamais obstruer l'accès à la vanne de carburant.

TIMONERIE - DÉTAIL

Levier commande moteur



REP	Désignation
1	Compas de route
2	Écran Électronique
3	Indicateur jauge - Carburant
4	Prise 12V
5	Voyants de contrôle
6	Clé de contact



Le tableau de bord rassemble toutes les fonctions de contrôle du moteur et ne nécessite pas de précaution particulière (voir notice du moteur).

Vérifier les câbles d'embrayage et d'accélérateur (graisser les embouts et les chapes).

VISIBILITÉ DU POSTE DE BARRE

Les règles internationales pour prévenir les abordages en mer (COLREG) et les règles de route imposent une surveillance correcte en permanence et le respect de la priorité.

S'assurer qu'aucun autre navire ne se trouve sur votre route.

La visibilité à partir du poste de pilotage peut être obstruée dans les conditions suivantes :

- Vitesse.
- Position des tauds supérieurs et latéraux.
- Gîte du voilier, les voiles réduisant la visibilité sous le vent.
- Chargement et distribution de la charge.
- Conditions de mer, pluie, embruns, brouillard ou obscurité.
- Lumières à l'intérieur du navire.
- Personnes et équipements amovibles situés dans le champ de visibilité du barreur.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Au moteur, éviter de faire du bruit et du clapot à proximité des autres usagers.
- Respecter les limitations de vitesse.

PRÉCAUTION

- Ne pas changer l'hélice sans consulter un spécialiste.
- Surveiller périodiquement la corrosion de l'anode au moins 2 fois par an (située en bout de l'arbre moteur).

NAVIGATION : RAPPEL DE QUELQUES CONSIGNES

Stabilité

En navigation, maintenir les hublots, fenêtres et portes amovibles fermés.

- La stabilité est réduite lorsqu'il est ajouté du poids dans les hauts.
- La stabilité peut être réduite lors d'un remorquage d'un bateau ou lorsque des poids importants sont soulevés à l'aide des bossoirs.
- Les vagues déferlantes constituent des dangers importants pour la stabilité et l'envahissement.
Fermer les portes et panneaux de descente en cas de mer forte.

Prévention des chutes par dessus bord

Vérifier les filières régulièrement :

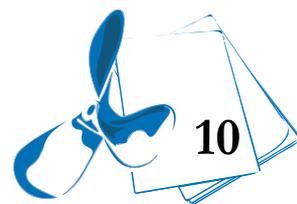
- Pour les filières métalliques, surveillez la corrosion surtout aux points de liaison.
- Pour les filières synthétiques, changez-les dès l'apparition de signes d'usure dus au ragueage ou aux UV..

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Surveiller plusieurs fois dans l'année l'ensemble des embases moteur.
- Changer les anodes si nécessaire.

CONSEIL - RECOMMANDATION

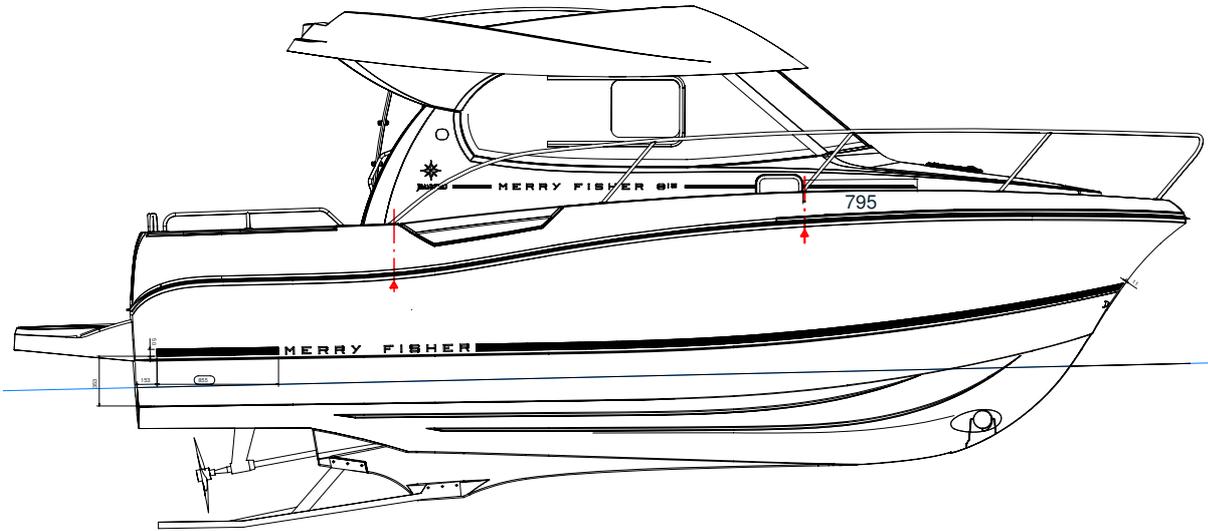
- Faire vérifier et entretenir l'ensemble du système de propulsion et de direction par un professionnel.
- Se reporter aux notices des fabricants fournies avec le bateau.
- Veiller périodiquement au bon état du joint torique du nable de remplissage (pour éviter les entrées d'eau).
- Ne pas fermer le robinet de carburant entre chaque utilisation (sauf absence prolongée).
- Tenir le réservoir le plus plein possible (pour éviter la condensation).
- Vérifier annuellement l'état du circuit de carburant (tuyau, vannes etc.).
- Faire intervenir un professionnel pour les travaux sur les parties endommagées du circuit de carburant.
- Se reporter à la notice du constructeur fournie avec le bateau.
- Veiller à tout risque d'épendage d'huile et carburant.



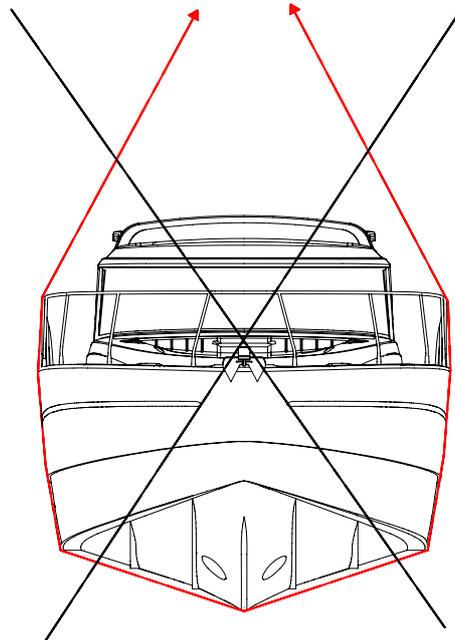
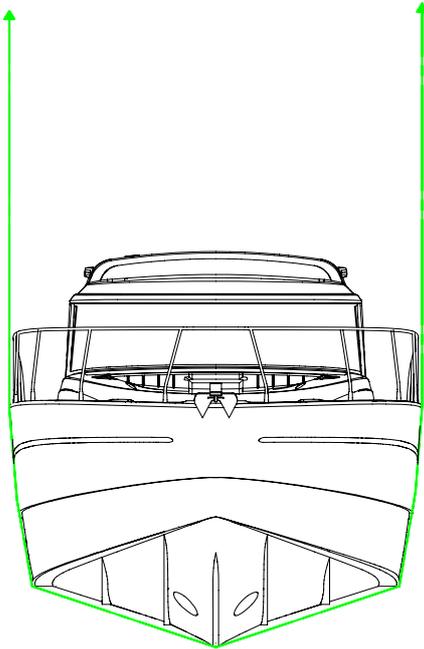
MISE À L'EAU

RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU

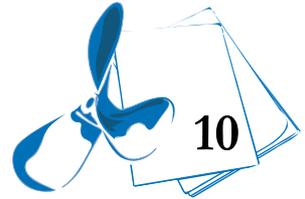
POSITIONNEMENT DES BERS ET DES SANGLES DE LEVAGE



NOTA : Les mesures sont exprimées en mm.



RECOMMANDATIONS DE MISE À L'EAU



La première mise en service de votre bateau JEANNEAU exige beaucoup de compétences et de soins. La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

Pour prétendre bénéficier de la garantie en cas de défaillance de certains matériels, la première mise à l'eau et les premiers essais des divers équipements doivent être effectués par votre concessionnaire JEANNEAU.

Si vous deviez procéder ultérieurement aux opérations de mise à l'eau vous-même, il conviendrait de prendre les précautions suivantes :

AVANT LA MISE À L'EAU

- Prévoir éventuellement la mise en place des pieds de sondeur et de speedomètre si votre bateau doit être équipé de ces appareils.
- Vérifier la propreté des crépines d'aspiration d'eau.
- Contrôler les niveaux d'huile du moteur et du réducteur (voir notice moteur).
- Rentrer le speedomètre dans son logement (risque de détérioration par les sangles de levage).
- Fermer toutes les vannes de prise d'eau et d'évacuation (évier, lavabo, WC, moteur).

MANUTENTION

- Installer une amarre avant, une amarre arrière et des pare-battages.
- Au moment du grutage, vérifier que les sangles ne portent sur aucun appareil (sondeur, speedomètre, ligne d'arbre etc.).
- Repérer la position des sangles à l'aide des repères autocollants. La position des sangles vous sera utile lors du grutage pour une mise à l'eau ultérieure.



AVERTISSEMENT

- Ne pas rester à bord ni sous le bateau pendant le grutage.

CONSEIL - RECOMMANDATION

- La qualité de réalisation des opérations de mise en service conditionne le bon fonctionnement ultérieur de l'ensemble des équipements de votre bateau.

APRÈS LA MISE À L'EAU

- Vérifier l'étanchéité des pieds de sondeur et speedomètre s'il y a lieu.
- Ouvrir les vannes et s'assurer de leur étanchéité avec la coque et le tuyau correspondant.

Avant de démarrer le moteur, se reporter au chapitre 11 "Moteur".



HIVERNAGE

DÉSARMEMENT

PROTECTION ET ENTRETIEN

DÉSARMEMENT

- Débarquer tous les documents de bord, les cordages non utiles à l'amarrage, les ustensiles de cuisine, les vivres, les vêtements, le matériel de sécurité, les batteries de bord, la bouteille de gaz.
- Refaire le marquage sur le matériel de sécurité, vérifier les dates de péremption, faire réviser le canot de survie.
- Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.

PROTECTION ET ENTRETIEN

INTÉRIEUR

- Vidanger toutes les canalisations d'eau douce et les rincer à l'eau vinaigrée (ne pas utiliser de produit à base de chlore).
- Graisser et fermer toutes les vannes de prise d'eau et les passes-coques. Rincer et vidanger complètement les cuvettes et les pompes des WC.
- Rentrer les têtes de sondeur et de speedomètre.
- Installer dans le carré un déshumidificateur d'atmosphère en laissant les portes des cabines et des rangements ouvertes (placards, glacières).
- Aérer longuement les coussins avant de les remettre dans le bateau en les disposant sur le côté afin de limiter les surfaces de contact.
- Lors d'absences prolongées, laisser ouvertes les portes de glacière et frigo pour éviter les moisissures.

EXTÉRIEUR

- Rincer abondamment la coque et le pont.
- Graisser toutes les pièces mécaniques et mobiles (verrous, charnières, serrures etc.).
- Empêcher tout raguage de cordages et d'amarres.
- Protéger au maximum le bateau avec des défenses.
- S'assurer du bon amarrage du bateau.
- Rentrer la sellerie amovible (nettoyée à l'eau savonneuse puis séchée) lorsque le bateau est inoccupé.

L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. .

CONSEIL - RECOMMANDATION

- Vous seul connaissez toutes les particularités de votre bateau et de ses équipements :
- Procéder à un désarmement soigneux et méthodique est la meilleure garantie d'un réarmement sans problème.
- L'ensemble de ces préconisations ne constitue pas une liste exhaustive. Votre concessionnaire saura vous conseiller et s'occuper de l'entretien technique de votre bateau.
- Profiter du désarmement pour procéder à un inventaire complet du matériel.



MOTEUR

La mise en hivernage du moteur relève de la compétence d'un professionnel. Selon l'emplacement du bateau, à flot ou à terre, la mise en hivernage est différente.

Quelques opérations majeures à exécuter :

À flot

- Vidanger le circuit de refroidissement et le remplir avec du liquide antigel.
- Fermer les coupe-batteries, graisser les bornes et vérifier la tension des batteries.
- Remplir au maximum les réservoirs de carburant afin d'éviter la condensation.
- Se reporter à la notice du motoriste pour tout ce qui concerne le moteur.

À terre

- Débarquer les batteries et les maintenir en charge d'entretien.
- Changer les anodes.
- Effectuer les opérations d'hivernage prévues par le constructeur, sachant que le risque de gel est plus important lorsque le bateau reste à terre.
- Détendre les courroies d'alternateurs et de pompes.

Charte pour la mer et les rivières

*L'eau est un milieu vivant, fragile.
C'est aussi une ressource précieuse.*

Pour protéger ce milieu,

- Je respecte la mer et les rivières, je n'aborde pas les sites protégés, je limite ma pêche aux espèces et tailles autorisées, j'observe les animaux sans les toucher ni les déranger.
- Avant de mouiller, je m'informe de la nature du fond pour éviter sa dégradation. De préférence, j'utilise les bouées d'amarrage.
- Je dépose mes déchets ménagers dans les containers et mes déchets toxiques, solides et liquides à la déchetterie portuaire.
- J'utilise les installations sanitaires portuaires. Je vidange mon bac à eaux noires dans les stations de pompage. J'utilise les produits détergents les plus respectueux de l'environnement.
- Je m'assure que toute opération d'entretien (bateau, matériel, équipement) est effectuée dans le respect de l'environnement. Je manipule avec précaution tous les liquides susceptibles de polluer lors de leur transvasement.

Décembre 1999



